Vendredi

L'hebdomadaire des Socialistes

Cinquième année
N° 172 -
Vendredi
22 janvier 1993
ISSN 0995-0583
Prix 6,50 F

LEGISLATIVES 93

EMPLOI



La France aura toujours besoin de réformes nouvelles

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Votre courrier



COHABITATION

Je suis dégoûtée par la campagne orchestrée par la droite et ses sympathisants contre le président de la République. Que signifie, selon eux, le mot "cohabitation" dont ils se gargarisent tout le temps ? Cohabiter avec un ennemi, une personne encombrante, un traître, un non-patriote ? C'est une honte ! On ne change pas un chef de l'Etat comme on change sa chemise ! Il serait aberrant, si chaque parti politique, en venant au pouvoir, disposait de son propre président de République pour appliquer sa politique dans le sens strict du terme. En même temps, c'est suspect. Un peu de dignité, messieurs !

Le président lui-même donne l'exemple de la dignité humaine et de la justice.

Supposons que, par malheur, la droite arrive au pouvoir, quelle politique va-t-elle imposer à la nation ? Nous ne sommes pas en train d'oublier : le timbre sur les enveloppes pour la Sécurité sociale, les médicaments dits de confort non remboursés, les privatisations maladroites, les interminables grèves de la SNCF, la tragédie d'Ouvéa et j'en passe.

Nous avons choisi notre président en 1981, nous l'avons réélu en 1988 pour sept ans. Il est très haut placé dans notre estime par son courage, son patriotisme, son intelligence et ses capacités. Et nous l'aimons !

IRENE TISSARD
Saint-Martin-d'Hères (38).

MOBILISATION

Depuis le début de janvier, le tandem Pasqua-Séguin est reconstitué pour la campagne des élections législatives. Et en plus, ils ne cessent d'occuper le paysage audiovisuel.

Pendant ce temps, nous, PS, sommes en train d'étudier la mise en place de notre campagne, pendant que nos adversaires sont sur le terrain à mobiliser les électeurs et à apparaître en gros plan sur les écrans de télévision.

J'espère que nous n'allons pas renouveler la même erreur que pour la campagne du référendum de Maastricht qui, par notre faible mobilisation, a failli nous être fatale.

Allons, ne laissons pas l'occupation du terrain électoral à nos adversaires, démontrons que nous sommes toujours là, présentons et défendons les réformes que nous avons mises en place pendant les dix années de pouvoir socialiste. Ne soyons pas défaitistes, même si nous reconnaissons que le climat électoral n'est pas en notre faveur. N'acceptons pas d'être battus tant que les bulletins ne sont pas dans les urnes. Alors, dépêchons-nous, occupons vite le terrain ! N'attendons pas le temps de parole déterminé à chaque parti pour occuper le petit écran ! A ce moment-là, il sera trop tard !

MICHEL RENAUD
Ambarès-et-Lagrave (33).

CRISE

Une vue objective des causes de la crise économique, de la crise politique mondiale que nous vivons, est nécessaire pour éviter les pièges qui nous sont tendus.

Une tentative de socialisme dénaturé par le stalinisme a tristement échoué. Les pseudo-libéraux y ont trouvé un triomphe facile mais illusoire. Le reaganisme a séduit bien des esprits faibles. Mais, comme le montre fort bien le dossier de Bernard Chaouat ("Vendredi" n° 170), son échec est aussi cuisant et les millions de chômeurs sont là pour dénoncer l'imposture de cet ultralibéralisme.

La société semblerait donc buter sur des impasses et c'est alors que les intégrismes se lèvent, prétendant qu'un néocléricalisme sera le salut du monde. On constate leur virulence tant chez les chrétiens qu'en terre d'islam, en Israël, jusque dans l'hindouisme et surtout dans les sectes qui pullulent. Les ayatollahs rivalisent avec les imams, les gourous avec des rabins ou des prélats. La foi des croyants serait-elle si faible qu'elle s'abandonne ainsi en face de paranoïaques déclarés prophètes ?

Regardons les faits sans complaisance et sans faiblesse. La crise économique et les déséquilibres politiques qui en résultent ont d'abord pour origine l'abus qui mine toutes les sociétés où un homme déjà riche peut s'enrichir encore de la pauvreté même de son voisin, ce qui mine tout commerce à brève échéance. Nous le constatons tous les jours. Les prétendus fondamentalistes aussi bien que les pseudo-libéraux sont aveuglés par l'ignorance de vérités aussi simples et aussi évidentes, mais ces marchands d'illusion ont le verbe très haut et la parole très assurée.

Les intégristes feraient bien de puiser dans leur foi un profond respect des humains et de récuser ainsi tout mépris et toute servilité.

Quant aux partisans de l'économie de marché comme loi absolue, je souhaite que le respect du libéralisme leur rappelle que c'est l'homme qu'il faut libérer et non l'argent. S'il n'y a pas de démocratie véritable sans liberté politique, il n'y a pas non plus de vraie liberté sans démocratie sociale.

ANDRE BEAUGE
Six Fours-les-Plages (83).

REPARTITION

Partager le travail, c'est très bien, mais tout à fait insuffisant comme perspective. Il est un phénomène majeur, fondamental et absolu qu'il faut avoir absolument devant les yeux dès qu'on parle chômage, c'est le travail diminué, comme la peau de chagrin, de plus en plus, grâce au prodigieux progrès technique.

Ainsi, au lieu de parler de "partager du travail", le préfèrerais qu'on parle de "répartition du travail dans la vie". En 1900, en France, on travaillait par année 3.000 heures, puis 2.500 en 1930, puis 1.600 en 1968 et 1.000 prévues en 2000. Nous sommes sur une autre planète que nos frères. 1.000 heures par an, c'est deux jours de travail par semaine ou dix jours par mois ou un mois sur trois...

C'est de cela que je désirerais entendre parler, discuter et proposer.

FRANÇOIS TAIN
Grenoble (38).

HEMOPHILE

Hémophile, séropositif et socialiste.

Depuis 1985, je vois, dans ce tourbillon médiatique autour de l'idée de la mort annoncée, l'espoir d'un traitement et l'anxiété liée à l'approche des examens et l'annonce des résultats.

L'équipe médicale qui me suivait et répondait à chaque situation créée a été dissoute, licenciée : elle appartenait au CNTS, organisme qui avait ma confiance et ma reconnaissance car la réponse était toujours rapide, efficace et j'ai toujours eu, depuis quarante ans, une confiance totale dès que j'étais en situation d'avoir besoin de ses services.

Les relations entre l'Association française des hémophiles et le CNTS semblaient de confiance réciproque.

Certes, en 1985, c'était un gouvernement socialiste, mais, eut-il été différent, je suis persuadé que la situation eut été identique peut-être même plus laxiste et ce n'est pas "la compassion envers les malheureuses victimes" qui, en 1986-87-88, sous le magistère de Jacques Chirac, a fait avancer la réflexion de la société sur elle-même. Rappelons-nous.

Nous avons besoin de solidarité et de fraternité et je refuse que l'on politise de façon outrancière l'affaire du sang contaminé dont peu d'entre ceux qui étaient censés savoir en percevaient les connaissances et surtout les conséquences. Est-ce la faute politique d'Edmond Hervé, Georgina Dufoix et Laurent Fabius si mon médecin (depuis trente ans) qui avait et qui a toujours ma confiance m'expliquait que j'étais en quelque sorte vacciné contre le virus (octobre 1985) ? Certes, il y eut faute grave, que le tribunal a sanctionnée. C'est justice !

Le fonds d'indemnisation des hémophiles et transfusés a certes traduit une répartition dont le coût et le montant peuvent toujours être critiqués. La vie a-t-elle un prix ? Mais c'est un gouvernement socialiste qui l'a mis en place et je remercie ceux qui ont assuré son fonctionnement.

Je ne me suis jamais senti en position de demander et je respecte tous ceux qui ont assuré cette indemnisation.

Je remercie Bernard Kouchner d'avoir, au nom de la science médicale et de ses certitudes, demandé pardon. C'est pour moi la seule réponse : je le lui accorde et c'est justice ! Je suis solidaire de tous ceux que la maladie détruit et déchire. Je ne désire que deux choses pour eux.

1 - Que ceux qui gouvernent gardent les valeurs de justice, solidarité, fraternité et liberté au cœur de leurs actions quotidiennes.

2 - Que les socialistes retrouvent la confiance des citoyens. Ils n'ont pas démérité. C'est en marchant qu'on apprend à marcher. Continuons !

JEAN-CLAUDE PERROT
Vitry (94).

Vendredi
10, rue de Solferino 75333 Paris cedex 07
Télex : 200 174 ; Télécopie : 45.51.47.03
Service abonnés : 45.56.78.57
TELEPHONE : *pour joindre directement votre correspondant, il suffit de composer 45 56 (précédé du 16-1 si vous appelez de province) suivi des 4 chiffres qui figurent entre parenthèses à la suite de chaque nom*

DIRECTION
Directeur de la publication : Thierry Mandon
Codirecteur de la publication : François Rebsamen
Comité de direction : Jean-Pierre Becquet, Jean-Marcel Bichat, Pierre Brana, Philippe Dorthe, Gérard Le Gall, Gérard Lindeperg, Arnaud Massip, Pierre Moscovici, Bernard Roman, Françoise Seligmann, Daniel Vaillant.

REDACTION
Rédactrice en chef : Lyne Cohen-Solal
Directeur de la rédaction : Jacques Garat (78.58)
Secrétaire gal de la rédaction : Jacques Goubin (78.82)
Politique : Jean-Pierre Bedeï (78.73)
Economie : Monique Grima (78.70)
Idées : Bernard Chaouat (79.01)
Société : Patricia Jaffray (78.94)
Régions : Maryline Trassard (78.71)
International : Ghislaine Toutain (77.92)
Actuelles : Françoise Lorrain (78.55)
Secr. de rédaction : Vanda Gervasio (78.61)
Maquette : Flavienne Allar (78.92)
Infographie : Jean-Pierre Pécau (77.92)
Réalisation : Sandrine Girard (78.92) Taoufik Khatib (78.54)
Révision : Jean-François Gantois (78.53)
Photo : Pascal Lebrun, Josette Serreau (78.53)

ADMINISTRATION, GESTION
Madeleine Darbel (78.44)

ABONNEMENTS ET SERVICE LECTEURS
Marie-Reine Jost (78.57)
Marie-Lou Le Bras (78.56), Sabine Sebah (79.04)

PUBLICITE
Pyramid Conseil - (16.1) 42.21.40.90

FABRICATION
Photogravure, montage : Dawant - Paris
Impression : Avenir Graphique - Torcy
Routage : Inter-routage - Aubervilliers

N° Commission paritaire : 10.889

"Vendredi" est édité par les Nouvelles Editions de l'An 2000

CREDITS PHOTOS
P. Lebrun (couv.) ; A. Le Bot / Gamma (pp. 3 et 11) ; Gamma (p. 6) ; B. De Hogues / Gamma (p. 10) ; B. Decout / Réa (p. 12) ; Macon / Réa (p. 13) ; B. Annebicque / Sygma (p. 14) ; P. Baz / AFP (p. 15) ; D. Messinis / AFP (p. 16) ; D.R. (pp. 20 et 22) ; J. Tholance / D.R. (p. 20) ; autres P.L.

Ce numéro a été tiré à 148.000 ex.

CETTE SEMAINE

2 Courrier

POLITIQUE INTERIEURE

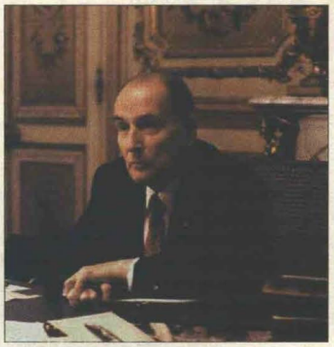
4 François Mitterrand : "La France s'en tire mieux que les autres"
5 Le socialisme, une réponse moderne
6 • Les socialistes entre la réflexion et le terrain
• Charles Tillon
8 Dans la Loire, écoute et valeurs socialistes
9 Quand les juges défient la loi

POLITIQUE ECONOMIQUE

10 • L'avenir des retraites
• Préparation du XIe Plan

11 à 14 LEGISLATIVES 93
Emploi

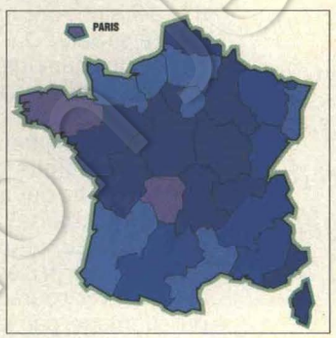
11 Solidarité et partage
12 Laurent Fabius : "Trois pistes pour les socialistes"
13 • Ce que nous avons fait...
• Ni honteux ni frileux
14 Ce que propose la droite



▲ François Mitterrand (p.4).



▲ Emploi (pp. 11 à 14).



▲ Les inégalités scolaires (p.18).

POLITIQUE INTERNATIONALE

15 Irak : faire appliquer les décisions de l'ONU
16 Bosnie-Herzégovine : soulagement pour les uns, fatalité pour les autres
17 • Togo : histoire d'un coup d'Etat annoncé
• Armes chimiques : l'interdiction universelle

POLITIQUE ET SOCIETE

18 Les inégalités scolaires régionales se sont réduites

CROQUIS

19 • Lettre à...
• Virgil Tanase

CULTURE

22 • Post-scriptum
• Cinéma : les deux rêves de l'Amérique

INVITE

23 Bernard Perret

Claude Estier

15 janv.

Parce qu'il a dit clairement ce qu'il pensait de l'éventualité d'une mise en cause du droit à la retraite à 60 ans, le PS a droit à l'ironie de Georges Suffert, qui le voit au premier rang de l'opposition (!) et croit devoir ajouter : "Lorsque le visage du président apparaît sur les petits écrans, les élus socialistes ferment les yeux ou interrompent l'émission. Une aventure de douze ans s'achève dans la dérision." Voilà qui s'appelle de l'observation objective ! Mais combien dérisoire de la part d'un homme dont l'aventure personnelle l'a conduit sans honte de la gauche militante au "Figaro" de Robert Hersant !

16 janv.

La social-démocratie existe, je l'ai rencontrée. La pluart des dirigeants socialistes et sociaux-démocrates européens se sont, en effet, retrouvés cette fin de semaine à Paris à l'invitation commune du club "Témoin", fondé par Jacques Delors, et de la Fondation Friedrich-Ebert. Sur des sujets aussi brûlants mais aussi divers que la nécessité d'une nouvelle croissance créatrice d'emplois, la redéfinition des finalités sociales, la construction de l'Europe politique ou la recherche d'un nouvel ordre mondial, ils ont délivré ensemble un message qui ne doit pas nous être indifférent dans les circonstances politiques que nous connaissons aujourd'hui en France. L'effondrement du communisme, d'une part, l'échec patent du libéralisme sauvage, d'autre part, redonnent une actualité et une force nouvelle aux thèses de la démocratie sociale. Elles doivent en particulier contribuer à l'établissement de ce nouvel ordre mondial dont chacun se réclame mais dont Felipe Gonzalez a remarqué avec raison, qu'à ce jour, il n'existe pas. Contradiction majeure : alors que le monde est de plus en plus interdépendant, on voit, dans la plupart des pays, croître la tendance à l'introversion. C'est contre ce mal qu'il faut lutter, a souligné le premier ministre espagnol, en sachant que notre Communauté européenne ne pourra longtemps survivre come un îlot de prospérité au milieu d'un océan de pauvreté et de nationalisme exacerbé.

17 janv.

A la veille de la prise de fonction de Bill Clinton, des amis américains proches du nouveau président des Etats-Unis m'expliquent que celui-ci est préoccupé par la nécessité dans laquelle il va se trouver d'intervenir rapidement sur la scène internationale (Irak, Bosnie, Proche-Orient, etc.) alors qu'il comptait se consacrer en priorité aux affaires domestiques afin de lancer sans délai les réformes économiques et sociales annoncées pendant sa campagne électorale, laissant au vice-président Al Gore et au secrétaire d'Etat Warren Christopher le soin de prendre les premiers contacts avec les dirigeants européens.
Si Clinton a donné son accord aux dernières initiatives de George Bush contre Saddam Hussein, cela ne veut pas dire, m'assurent mes interlocuteurs, qu'il entend poursuivre dans la même voie. Il est bien décidé à rester ferme à l'égard du dictateur irakien mais en évitant que ses rapports avec lui prennent la forme d'un règlement de comptes quasi personnel comme c'est le cas avec Bush. Reste à savoir si Saddam Hussein sera capable, au-delà de ses discours grandiloquents, de comprendre son intérêt et de profiter du changement à la Maison Blanche pour calmer le jeu.

18 janv.

Comme chaque lundi matin, la presse est remplie du feuilleton sur la cohabitation qui nourrit les discours dominicaux des dirigeants de l'opposition même si Chirac juge qu'il s'agit d'un débat "surréaliste". La réflexion la plus pertinente me paraît être celle de Raymond Barre pour qui la cohabitation est inéluctable, tant sont puissantes "la fascination du pouvoir et l'attraction bien connue du maroquin."



"la France s'en tire mieux que les autres"

Au moment où démarre la campagne des législatives, François Mitterrand a accepté de donner une interview commune à "Vendredi" hebdo et "Vendredi-Idées". Sur l'actualité de la France et de l'étranger, nous rapportons ses réponses ci-dessous. Les autres passages de cet entretien seront publiés dans "Vendredi-Idées".





Malgré un bilan positif et reconnu comme tel par les observateurs étrangers, les Français semblent ne pas en savoir gré aux socialistes. Comment pouvez-vous l'expliquer ?

François Mitterrand. C'est un étrange phénomène en effet. A l'étranger, on envie la France. Cela dit, beaucoup de Français souffrent de la crise et s'en prennent à nous. Pourtant, notre bilan est, je le crois comme vous, positif, en particulier sur le plan social. La somme de nos réformes reste considérable. L'opinion a surtout retenu la retraite -volontaire- à 60 ans, les 39 heures, le RMI. Il serait bon de rappeler que bien d'autres décisions ont modifié d'utile façon la réalité sociale. On nous oppose le triste chiffre du chômage, dommage très grave pour ceux qu'il frappe et pour le pays.

Or, le chômage ne découle pas de la politique gouvernementale mais d'une situation économique qui dure depuis trop longtemps et qui atteint l'ensemble des pays industrialisés. Pour traiter socialement ce fléau, ce qui dépendait de nous, les mesures prises et leur coût, a été assumé avec courage : la prise en charge du chômage par la collectivité est estimée à 350 milliards par an.

Nous avons réformé beaucoup d'autres secteurs que le secteur social : les structures de l'Etat par la décentralisation, loi majeure qui marquera l'histoire de ce siècle, structures de l'éducation, de l'environnement, de la culture, de l'audiovisuel, j'en passe. On nous a même accusés naguère d'avoir cédé à une sorte de manie réformiste !

Dans le sondage du "Nouvel Observateur", les Français considèrent que nous n'avons que peu réformé...

Voilà bien le paradoxe. On pourrait en sourire si la sanction électorale ne s'annonçait aussi injuste. Il est encore temps de l'infléchir. L'histoire se chargera de rétablir la vérité. Et, un jour ou l'autre, la mémoire des Français se réveillera, qui sait ? plus tôt qu'on ne le croit. Parmi les explications de cet état de choses, je pense que nos compatriotes souffrent du fait qu'il n'y ait pas d'espérance visible. L'horizon international est bouché. Tout ce qui était attendu pour 1992, la reprise, la baisse des taux allemands, ne s'est pas produit. L'opinion s'impatiente et on la comprend. Pourtant, tout indique que la France s'en tire mieux que les autres. Seulement, l'attente a fini par user les nerfs du plus grand nombre et les campagnes partisanes adverses ont eu des supports multiples.

En outre, la désaffection à notre égard relève, à mon avis, de la façon dont l'opinion, et d'abord la partie de l'opinion qui nous est ordinairement favorable, a perçu les "affaires" et le vote de l'amnistie. Les socialistes ont des électeurs très sensibles, très scrupuleux, et c'est heureux. Cette exigence est à leur honneur. Notre base électorale a donc mal supporté le doute ou les accusations portant sur la morale publique. J'ai été moi-même très peiné -et révolté- par la révélation de certaines faiblesses. Mais de là à croire que le Parti socialiste, les socialistes, sont coupables collectivement, non. L'exploitation politique des manquements réels et des fautes commises a fait le reste.

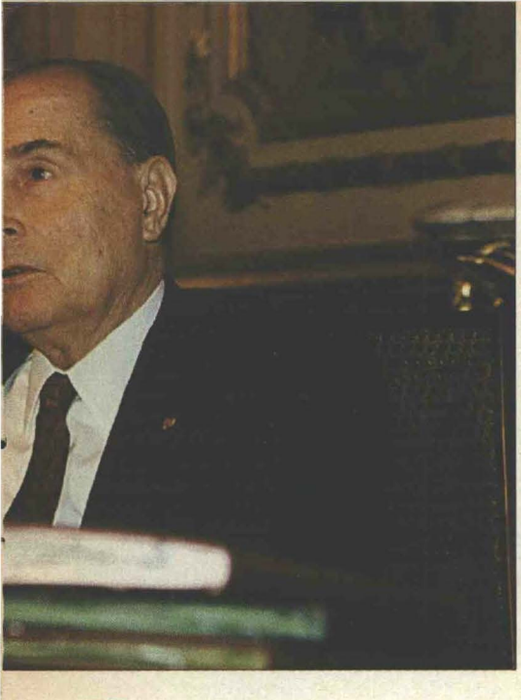
Constatons enfin qu'il s'est produit un phénomène d'usure. Dix à douze ans de pouvoir de la gauche, la France n'avait jamais connu cela. Le Front populaire n'avait guère duré qu'un an. De toute manière, la droite trouve toujours le temps très long quand elle est écartée du pouvoir. Il me semble que la gauche devrait trouver plus longue encore la domination quasiment ininterrompue des partis conservateurs !

Quels sont les grands chantiers, les grandes réformes qui vous semblent encore nécessaires ?

Celle des institutions, bien sûr, même si cela ne remue pas un pays dans ses profondeurs. Sur le plan social, nous aurons toujours besoin de réformes nouvelles.

> **LE CHOMAGE NE DECOULE PAS DE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE MAIS D'UNE SITUATION ECONOMIQUE QUI DURE DEPUIS TROP LONGTEMPS ET ATTEINT L'ENSEMBLE DES PAYS INDUSTRIALISES**

Collection Fondation Jaurès



JE DOIS VEILLER A CE QUE NOS SOLDATS NE SOIENT PAS ENGAGES A LA LEGERE DANS DES ENTREPRISES SANS ISSUE

Les oppositions d'intérêts demeurent. Les privilèges sont là et tendent à se perpétuer. Beaucoup de bonnes paroles tentent d'occulter cette évidence. Il faut préserver les acquis de la Sécurité sociale, toujours menacés. Les espaces de liberté que nous avons conquis demeurent fragiles. On a dégagé les moyens d'expression de toute pression du pouvoir exécutif. Mais le pouvoir du grand capital ne connaît pas de limite.

Sur l'affaire serbe, ne vous êtes-vous pas trompé sur Milosevic ? Tenter la voie diplomatique et non la violence n'a -t-il pas conforté sa politique ?
Je continue de penser que c'est ce qu'il fallait faire. L'attitude que j'ai défendue à Luxembourg au mois de juin 1991, lorsque nous avons été saisis pour la première fois de cette affaire, a été de surseoir à la reconnaissance des républiques issues de l'ancienne Yougoslavie jusqu'à fixation par la société internationale des droits des minorités. J'estime que la faute majeure a été commise quelques mois plus tard sous la poussée des événements. Reconnaître l'indépendance et la souveraineté des Etats nouveaux sans avoir obtenu les garanties que je demandais, c'était s'exposer aux drames qui ont suivi. Ce dossier a été mal traité par la Communauté et par les Nations Unies.
Quant à la nature de Milosevic, il était communiste, comme beaucoup d'autres, et il a su se faire élire en pinçant la corde nationaliste. Qui a pu imaginer qu'on ferait une guerre préventive contre les Serbes ? Les Américains ne veulent pas intervenir autrement que par l'aviation. Les Allemands ? Leur constitution ne le leur permet pas. Les Anglais ne veulent surtout pas engager leur armée. Les Italiens non plus. Alors qui ? La violence, c'eût été quoi ? Bombarder Belgrade ? Comment voulez-vous établir un cordon sanitaire à l'intérieur de ce pays où les populations sont étroitement mêlées ? Ce n'est pas la ligne Siegfried ni la ligne Maginot ! D'ailleurs, les dirigeants de la Bosnie, ce pays aujourd'hui victime d'une guerre implacable, ne demandent pas tant une intervention militaire que le moyen de se défendre eux-mêmes. D'où la question de l'embargo qui nuit à ceux que l'on voulait aider. Mais c'est une affaire à traiter par le Conseil de sécurité.

Vous avez proposé de faire déclarer Sarajevo ville ouverte...
Oui. Cela se discute pour l'instant. Mais je résiste à la poussée générale pour l'emploi de la force. J'accepte que des démonstrations soient faites sur des points circonscrits pour que l'aide humanitaire parvienne à ceux à qui elle est destinée.

Des horreurs comme l'épuration ethnique peuvent donc se produire dans le cœur de l'Europe, sans conséquence...
Ces horreurs, je ne les supporte pas plus que vous. Mais j'ai conscience de mes responsabilités qui ne sont pas les vôtres. Je dois veiller à ce que nos soldats ne soient pas engagés à la légère dans des entreprises sans issue. Si une décision des Nations Unies entraîne une vaste adhésion et une contribution internationales, alors les choses changeront... Tel n'est pas le cas pour l'instant. Jouons donc à fond les chances de la diplomatie.

La France avait également proposé la réunion d'un tribunal international pour juger les crimes de guerre...
Oui. Cette mesure s'impose en tout état de cause.

La France s'est prononcée aussi pour l'ouverture des camps...
Oui. Mais seule l'ONU peut lancer et encadrer cette opération de sauvegarde.



Certains intellectuels déplorent qu'on n'y soit pas davantage présents.
Ces personnalités sont très estimables, mais que demandent-elles ? La guerre ? La France et son armée, seules, dans un type de combat par nature meurtrier ? Laissez-moi préférer d'autres façons de faire. Mais je ne méconnais pas l'authenticité d'une indignation qui a sa valeur de témoignage et qui oblige à ne jamais baisser les bras, face au crime et à la violence.

Propos recueillis par
Lyne Cohen-Solal et Henri Weber

"LE SOCIALISME, C'EST LA REPONSE MODERNE"

François Mitterrand a donné, cette semaine, des leçons de socialisme. "Le siècle prochain nous appelle à voir, pour les enfants et les petits-enfants du moment, la même foi que celle de la fin du siècle dernier. Certains diront utopie. Oui, sans doute est-ce une utopie, car on n'arrive jamais au point que l'on désire lorsqu'on veut qu'une société reste vivante, ardente, généreuse. Mais il faut toujours penser à cela : l'homme n'a que ce qu'il construit..." (...) "Les acquis sociaux seraient surtout menacés de n'être pas défendus."
C'est l'attitude qu'il développait à l'occasion du 100e anniversaire de l'inspection du travail à l'Arche de La Défense (lire aussi p. 10) : "Rien de ce que nous connaissons n'aurait été possible si les forces sociales ne s'étaient pas organisées partout où pouvaient être défendus les intérêts légitimes des travailleurs. Syndicats qui eurent quelque peine à se faire entendre, qui traversèrent des périodes de persécutions et qui, après avoir rempli pleinement leur fonction, ont par la suite, c'est plus récent, abordé une certaine zone de stagnation dont ils commencent à se relever.
Le monde du travail, grâce à eux, a pu s'affirmer et progressivement obtenir le respect de la dignité, la reconnaissance de ses aspirations.
La première, la plus profonde d'entre elles, l'aspiration à un travail qui laisse sa part à l'existence personnelle et familiale. (...) La route a été longue, entre la journée de 10 heures et la première semaine de 40 heures, en 1936, puis 39 heures, et une cinquième semaine de congés payés en 1982.
L'aspiration à la sécurité, dans notre pays, s'est heurtée à une idéologie qui porte bien son nom, une sorte d'idéologie libérale qui a opposé une résistance très forte. Il a fallu en fait attendre 1945 et le programme du Conseil national de la Résistance pour que soient mises en place les bases du système de sécurité sociale. Celui qui s'est donné pour vocation d'assurer à chacun une retraite décente, d'établir l'égalité de tous devant la maladie, de développer une politique familiale.
Quant au droit pour tous à disposer d'un revenu minimum, il n'a été satisfait que plus récemment. Songeons que le SMIG date de 1950, l'UNEDIC de 1959 et le revenu minimum d'insertion de 1988. (...) Ces efforts auraient été inutiles ou insuffisants si l'Education nationale, qui a trouvé sa forme pleine en 1881, n'avait travaillé patiemment à rétablir l'égalité devant la vie. On ne peut pas dire que nous y soyons encore parvenus. Mais à faire progresser le savoir, génération après génération, à l'étendre au plus grand nombre, l'Education nationale a rompu l'enfermement où vivaient ceux que l'on considérait comme appartenant, j'emploie le mot, il est écrit dans bien des ouvrages, aux classes inférieures. (...)
Au nom de la libre loi du marché, on pourrait être tenté de remettre en cause la réglementation du travail. Mais je n'ai pas entendu dire qu'il fallait revenir sur le SMIC, sur la retraite à 60 ans, qu'il fallait abandonner la retraite par répartition, faire passer notre régime d'assurance-maladie à un système à deux vitesses. Je n'ai rien entendu. Ou bien c'était assourdissant..." ■

CAMPAGNE DES LEGISLATIVES

les socialistes entre la réflexion et le terrain

Pendant que l'UDF ratiocine sur la cohabitation et que le PC navigue à vue entre ses contradictions, les socialistes se sont offert un week-end de réflexion sur la social-démocratie. Avant de reprendre le chemin de la campagne de terrain.



Décidément, la cohabitation n'en finit pas de troubler la droite ! L'UDF s'entête à réclamer le départ de François Mitterrand. Pour une fois, on approuverait le RPR qui relève la contradiction flagrante : "Pourquoi mener campagne si c'est ensuite pour récuser le pouvoir ?" Giscard ira-t-il jusqu'au bout de cette logique du refus ? On peut en douter. Toujours est-il que, devant ses amis, il pointe une série d'inconvénients que représente pour lui la cohabitation, notamment "le manque de durée, la quasi-impossibilité de réussir et l'accentuation des divisions de l'opposition..." A croire que la droite court plus vers l'abattoir que vers la victoire.

LE FRONT NATIONAL TRES DISCRET

Le dernier week-end n'aura pas été totalement improductif pour la droite. Elle aura enfin accouché de propositions pour la prochaine législature. Certes, il ne s'agit pas encore d'une plate-forme commune. Mais, désormais, chacune des deux composantes de la droite peut se flatter d'avoir un programme. Le RPR brandit ses "vingt réformes pour changer la France". Qui dit mieux ? L'UDF, bien sûr, avec ses "quarante priorités pour l'alternance". Ces deux catalogues ne parviennent pas à masquer les profonds désaccords persistants sur l'Europe, la politique économique, la décentralisation et certaines questions de société comme l'éducation. Bon courage pour la rédaction de la plate-forme commune, toujours attendue pour le début du mois de février !
Si la droite s'agite beaucoup, le Front national se fait très discret en ce début de campagne. Depuis les élections régionales qui n'ont pas été un succès pour lui, il marque le pas. Jean-Marie Le Pen et ses amis ne se font pas d'illusions pour les législatives ; avec le mode de scrutin majoritaire, ils savent qu'ils ne pourront guère obtenir d'élus et préfèrent préparer les présidentielles. Mais, en se maintenant au second tour partout où cela sera possible, les candidats du FN conserveront une capacité de nuisance non négligeable contre la droite. Cette relative réserve ne doit pas inciter les démocrates à baisser la garde face aux thèses toujours aussi nauséabondes et dangereuses du lepenisme.

FIERS DE L'ACTION PASSEE

Au Parti communiste, la direction a fait ses comptes. Pas de doute, pour conserver un groupe à l'Assemblée nationale, le PC sera obligé de s'appuyer sur les voix socialistes au second tour. Autant dire qu'il sera contraint de jouer le jeu des désistements réciproques avec le PS. C'est pourquoi il appelle à "faire barrage à la droite au second tour" tout en dénonçant "l'échec total" du PS et en réclamant un "changement de la politique actuelle". Et tant pis si, une fois de plus, l'électeur communiste a du mal à comprendre les contradictions des mots d'ordre de la direction du PC. C'est une question d'habitude...
Les écologistes, eux, ne savent pas très bien quelle sera leur attitude au second tour. Pierre Bérégovoy les a mis au pied de leurs responsabilités : "Il serait singulier que les écologistes pactisent avec les rois du béton et de l'urbanisme sauvage." Le message sera-t-il reçu ? Réponse le 28 mars.



Tillon : l'homme de tous



Charles Tillon.

Extraordinaire vie que celle de Charles Tillon ! Agé de 20 ans au moment d'Octobre 1917, il aura vu la chute du communisme aprés avoir été de tous les grands combats nobles de ce siècle.

Ce lutteur infatigable aura traversé le siècle : il est né à Rennes en 1897. Tout en occupant ses plus hautes fonctions dans la période où le stalinisme régnait à Moscou comme à Paris, l'image de Tillon restera, dans l'histoire, l'inverse de celle de l'aparatchick répressif qui colle à la peau de tant de dirigeants communistes. Elevé dans une famille militante, son père avait été licencié des tramways rennais pour activités syndicales, Charles Tillon ne tardera pas à mettre à profit cette tradition de lutte. Engagé à bord du croiseur "Guichen", il sera, avec André Marty, l'un de ces "mutins de la mer Noire" qui, chargés d'acheminer des troupes pour combattre les bolchéviks, se révolteront pour rentrer chez eux. La mutinerie matée, les meneurs Marty et Tillon furent condamnés à cinq ans de travaux forcés au Maroc.
Après sa libération, Tillon gravira les échelons du Parti communiste. Mais son ascension devra moins aux manœuvres d'appareil qu'à ses qualités de meneur d'hommes. Jean-Claude Boulard, qui lui

◀ *Jacques Delors réunissait, le week-end dernier, les responsables des partis et des gouvernements sociaux-démocrates européens.*

Tout en menant campagne sur le terrain, les socialistes ne délaissent pas la réflexion. Le week-end dernier, à l'initiative du club Témoin, de Jacques Delors, ils ont planché sur "l'actualité et les promesses de la social-démocratie." Des débats particulièrement denses qui ont réuni les responsables des partis et des gouvernements sociaux-démocrates européens auxquels se sont joints Michel Rocard, Laurent Fabius, Pierre Mauroy, Lionel Jospin, Martine Aubry, Elisabeth Guigou, Pierre Joxe, Roland Dumas et Jacques Delors. Cette rencontre a permis aux socialistes européens de confronter leurs analyses et leurs préoccupations sur la construction européenne, la question sociale, l'environnement, le rôle de l'Etat et du marché, le nouvel ordre mondial.

FAVORISER LA REFLEXION

Le club Témoin, qui se propose de favoriser la réflexion à moyen terme et qui est organisé en douze groupes de travail, a ainsi fourni le cadre à la première rencontre visant à ouvrir un "chantier intellectuel" sur la social-démocratie. Jacques Delors a encouragé les socialistes à tenir bon face aux attaques et aux critiques dont ils sont l'objet : "Arrêtons de nourrir nos complexes, n'ayons plus peur de la mode ultralibérale, soyons fiers de l'action passée du mouvement ouvrier et de la social-démocratie." Et le président de la Commission européenne de développer les trois valeurs qui fondent l'identité des socialistes : la liberté, la solidarité et la responsabilité.
Après ce week-end à dimension européenne, la campagne hexagonale a repris ses droits avec les déplacements dans les fédérations des dirigeants nationaux du PS, à l'image de Laurent Fabius, d'Henri Emmanuelli et des autres. Le 1er secrétaire était, ce mercredi, la vedette de "la Marche du siècle" sur France 3. Les candidats socialistes s'orientent surtout vers des actions de proximité, comme des rencontres dans les appartements. Des colloques sur la recherche ou la politique de défense sont également organisés. Enfin, cinq meetings nationaux devraient avoir lieu d'ici au 21 mars. Les socialistes s'appuient sur toute une gamme de manifestations pour mobiliser au maximum un électorat qui a encore un peu de mal à se dégeler.

Jean-Pierre Bedeï



▲ *Une rencontre qui a permis aux socialistes européens de confronter leurs préoccupations.*

les combats de la gauche

a dédicacé son livre "L'Epopée de la sardine" (1), raconte "avec quelle nostalgie et quelle émotion, les vieilles Bigoudens évoquent l'organisateur des grandes grèves de Douarnenez." Il fut élu à la mairie d'Aubervilliers, où il succèda à Pierre Laval, au moment du Front populaire, puis à la députation, ce qui ne l'empêcha pas de combattre aux côtés des républicains espagnols.
Expérience de luttes qui lui seront utiles quand, le Parti communiste désorganisé, il devient l'un des chefs d'une résistance communiste, par la force des choses autonome de Moscou, les FTP. Thorez, réfugié à Moscou, ne lui pardonnera pas cette indépendance caractérisée. Après avoir été, à la Libération, ministre de l'Air dans le gouvernement de Gaulle, "un procès de Moscou à Paris" s'ouvre en 1952. Il est accusé, avec son camarade Marty, de "fractionnisme". Mais c'est en fait sa "résistance autonome" qui est en accusation. Exclu du bureau politique et "replacé à la base", il sera réhabilité en 1957. Il s'enferme alors dans un silence qu'il ne rompra qu'en 1968, dénonçant l'invasion soviétique en Tchécoslovaquie puis, en 1970, avec le manifeste "Il n'est plus possible de se taire", critiquant le fonctionnement du PCF, qui lui vaudra une exclusion définitive. Son opposition déterminée à Georges Marchais prend appui sur les comportements très opposés des deux hommes pendant la dernière guerre. Candidat socialiste à Aubervilliers, Jacques Salvator, qui l'avait invité à revenir en 1979 dans son ancien fief pour parler de son livre, "On chantait rouge", se souvient avec quelle lucidité visionnaire il parlait du "triple échec économique, social et politique des communistes de l'Est". Cet "homme libre, de grand et beau caractère", comme le rappelait le président Mitterrand, n'a jamais pour autant quitté une gauche dans laquelle il plaçait tous ses espoirs. Pierre Bérégovoy et Laurent Fabius représentaient, lors de ses obsèques à Marseille, le gouvernement et le Parti socialiste.

Bernard Chaouat

(1) Ed. Ouest-France.

BREF... EN BREF... EN

■ Inculpé ne veut pas dire coupable, on le sait. Mais être inculpé si l'on siège à la Haute Cour, cela fait un peu désordre.
Kléber Malécot, dont il s'agit, possède pourtant tous les attributs de la respectabilité.
Maire de Neuville-aux-Bois depuis 1947, il est donc juge titulaire à la Haute Cour, mais aussi président du conseil général du Loiret et sénateur (UDF) depuis près de vingt ans.
N'empêche qu'une enquête ouverte pour "voies de fait avec préméditation" laisse penser qu'il est l'auteur présumé des coups de téléphone anonymes -menaces et injures- reçus par les membres d'une association écologique.
Malécot proteste de son innocence et Neuville-aux-Bois s'inquiète de savoir si son sénateur-maire est un "corbeau".

■ **Elections cantonales partielles de dimanche dernier.**
A *Brézolles* (28), pour remplacer Claude Nespoulous (PS), décédé, le deuxième tour opposera Alain Moreau-Defarges (majorité présidentielle, 23,13%) au candidat UDF (24,53%).
A *Biarritz-Est* (64), le siège, qui appartenait à l'UDF, sera disputé dimanche prochain entre deux candidates de droite.
De 1988 à 1993, le candidat PS est passé de 31 à 13%.
A *Sospel* (06), les élections municipales rendues nécessaires par la crise ouverte du fait de l'élection comme conseiller régional, sous l'étiquette Front national, de l'ancien maire de droite, ont vu le succès complet de la liste d'union des candidats de gauche et du centre, qui emporte les 23 sièges.

■ A Guyancourt (78), le maire socialiste, Roland Nadaus, a démissionné pour "clarifier" la situation au sein du conseil municipal où, dit-il, "certains membres de la majorité municipale n'ont de cesse de se comporter en adversaires de leur propre municipalité."
Sur plusieurs dossiers, des élus communistes ou ex-communistes se sont alliés à l'opposition. Un nouveau maire et de nouveaux adjoints devront être désignés par le conseil municipal.
Président du Syndicat d'agglomération nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, Roland Nadaus sera le candidat PS dans la 1ère circonscription des Yvelines aux prochaines législatives.

■ **Le conseil de district de Rennes a adopté le projet de métro VAL.**
Fin 1988, une ligne de 9 km et 15 stations reliera le nord-ouest au sud-est de la ville.
Coût : 2,733 milliards de F.

■ En Nouvelle-Calédonie, le FNLKS, réuni en congrès, a décidé de "poursuivre le processus engagé" lors de la signature, en 1988, des accords de Matignon et dresse un bilan "globalement positif" de son engagement depuis quatre ans et demi.

■ **Colloque "Recherche et société", avec Hubert Curien. Maison de la Chimie, 28 rue Saint-Dominique, Paris-7°, le 31/1.**
☎ 45.56.77.77

■ "Territoire 93".
En raison de l'indisponibilité de plusieurs intervenants, ce colloque prévu à Poitiers le 22 janvier est reporté le 5 février.

ELECTIONS LEGISLATIVES

dans la Loire, écoute et valeurs socialistes

Dans la 1ère circonscription, Gérard Lindeperg, le numéro deux du Parti, entreprend une campagne d'écoute, très ferme sur le fond.



Depuis 1988, la Loire (sept circonscriptions) ne compte plus qu'un seul député socialiste : Jean Auroux, président de groupe à l'Assemblée nationale et député-maire de Roanne. Traditionnellement ouvrier, ce département avait misé sur l'industrie mécanique et sur l'armement. Mais aujourd'hui, la reconversion des industries d'armement risque de rendre plus difficile la réélection de Jean Auroux. La situation est d'autant plus délicate qu'aux dernières élections régionales, le Parti socialiste, largement dominé par l'UDF, atteignait tout juste 13%. Il perdait aussi deux conseillers généraux.

DETENDU ET DISPONIBLE

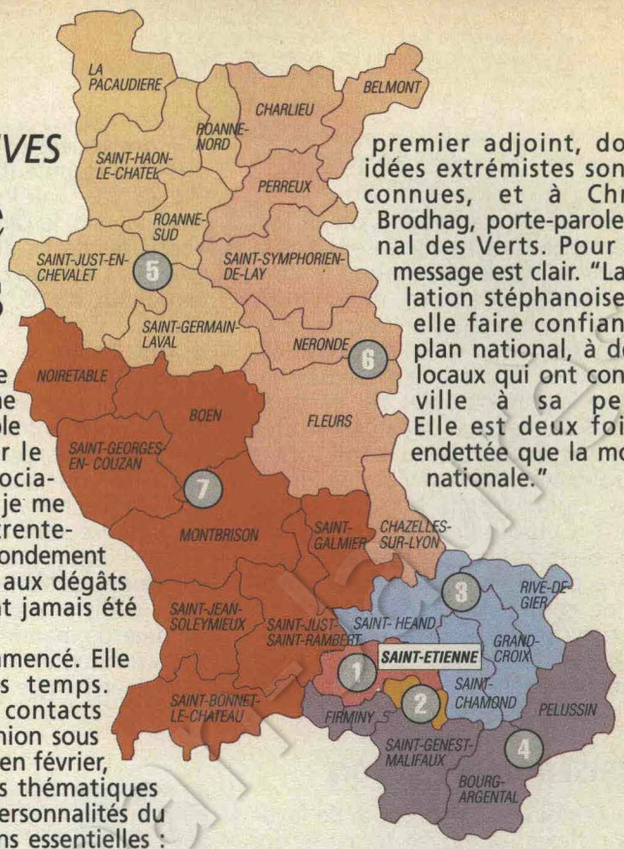
Ce combat difficile ne déplaît pas à Gérard Lindeperg, candidat dans la première circonscription (une partie de Saint-Etienne et les communes périphériques) privée depuis 1981 d'un socialiste (1). Le sortant est de droite, adjoint au maire, et il a fait son travail de terrain. Gérard Lindeperg est aussi opposé à un communiste rénovateur qui a déjà été député ici. "Les difficultés me stimulent, explique-t-il. J'ai décidé de faire une campagne détendue et disponible mais très ferme sur le fond. Les valeurs socialistes, sur lesquelles je me suis engagé il y a trente-cinq ans, face à l'effrondement du communisme et aux dégâts du libéralisme, n'ont jamais été aussi actuelles."

La campagne a commencé. Elle s'articule en trois temps. Dès à présent, des contacts avec les relais d'opinion sous forme de réunions, en février, des rencontres plus thématiques avec la venue de personnalités du Parti sur les questions essentielles : emploi, insertion, éducation... et, en mars, une campagne plus offensive. "Un parti-pris de sérieux, de pédagogie politique, explique-t-il. Je travaille pour l'avenir et je suis convaincu que la gauche va se ressaisir. Le fait que, dans des circonscriptions délicates, des responsables politiques n'hésitent pas à aller au charbon veut dire qu'il y a des espérances."

Il joue aussi la complémentarité avec Jean-Claude Bertrand, médecin-chef du Samu et conseiller municipal à Saint-Etienne, candidat dans la 2e circonscription (Saint-Etienne intra-muros), qui est opposé au RPR Cabal, premier adjoint, dont les idées extrémistes sont bien connues, et à Christian Brodhag, porte-parole national des Verts. Pour lui, le message est clair. "La population stéphanoise peut-elle faire confiance, au plan national, à des élus locaux qui ont conduit la ville à sa perte ? Elle est deux fois plus endettée que la moyenne nationale."



Alain Pomès entame sa première candidature.



ALAIN POMES EN ZONE RURALE

Dans la 7e circonscription, plus rurale (104 communes), Alain Pomès, consultant en management, conseiller municipal à Veauche, entame sa première candidature. Le sortant, un CDS, ne se représente pas. Le socialiste a en face de lui six candidats, dont trois de droite (un CDS, un dissident CDS et un dissident RPR) et un ancien du PS, conseiller général et régional Génération Ecologie.

Alain Pomès a fait de la coopération intercommunale et du développement économique et rural ses principaux chevaux de bataille. "Quand on est un jeune candidat, précise-t-il, on a des moyens limités. Il y a peu de militants disponibles ici et il n'est pas aisé pour un candidat peu connu d'obtenir le soutien d'un ténor du Parti." Aussi est-il le plus possible sur le terrain. Une visite à tous les élus, une permanence téléphonique... il a même rencontré ses adversaires. "Nous nous sommes engagés à mener une campagne courtoise, sans attaque personnelle."

Etre à l'écoute des gens, les défendre, développer des initiatives économiques, c'est son métier. Alain Pomès entend le faire savoir et imposer une image de compétence. Jeudi dernier, Pierre Mauroy ouvrait officiellement la campagne dans la Loire, invitant les militants à défendre vaillamment le bilan des socialistes et en rappelant que les échéances suivantes se préparent elles aussi.

Chrystie Lipani



Gérard Lindeperg s'investit dans une circonscription difficile.

(1) En 1988, l'ancien suppléant de Michel Durafour, M. Gaussin, portait les couleurs de la majorité présidentielle. Le candidat de l'UDF l'emportait lors d'une triangulaire avec 47% des voix, le communiste s'étant maintenu au second tour.

forfaiture : des juges défient la loi

Etroitement corporatiste, non dénuée d'arrière-pensées politiques -l'objectif est l'abrogation de la loi en cas d'alternance- la fronde de certains juges d'instruction pose la question du fonctionnement de la démocratie.

Depuis deux siècles que la légitimité de l'opinion publique est une donnée de nos sociétés, les adversaires réactionnaires de la réforme ont adopté une tactique d'argumentation immuable. Etre partisan du statu quo n'ayant plus bonne presse, mieux vaut dire que le remède est pire que le mal. Cette constatation du philosophe américain, Albert O. Hirschman, s'applique à l'Association française des magistrats instructeurs et à ceux des juges d'instruction qui ont suivi ses mots d'ordre.

L'une des ripostes envisagées par l'AFMI consistait à conseiller aux juges délégués (qui doivent décider à partir du 1er mars de la mise en détention provisoire à la place du juge d'instruction) de mettre systématiquement en détention les éventuels "mis en cause". "Au trou", sans le moindre examen du dossier, cette version moderne de la lettre de cachet jette une lumière crue sur le respect qu'ont certains magistrats des droits de l'homme. Parmi la gamme de moyens proposés par l'Association pour saborder la réforme, les juges récalcitrants ont préféré être déchargés de leurs fonctions d'instruction. A l'heure où nous publions ces lignes, le ministre de la Justice a reçu quatre-vingt demandes (sur les 500 juges d'instruction en exercice, le nombre de juges en France étant de 6.000).

Le mouvement pose des questions considérables. La réforme de la procédure pénale a été votée par le Parlement le 19 décembre 1992 par 310 voix (PC, PS et quelques députés de droite, dont Patrick Devedjian) contre 192 (RPR et UDF). "Cette agitation émanant de ceux à qui la Constitution a donné la fonction de gardiens de la loi et des libertés individuelles met gravement en péril le fondement même de la démocratie : l'Etat de droit", commente le Syndicat des avocats de France (SAF) qui rappelle l'article 129 du Code pénal : "Seront coupables de forfaiture, et punis de la dégradation civique, les juges qui se seront immiscés dans l'exercice du pouvoir législatif soit en suspendant l'éxécution d'une ou plusieurs lois, soit en délibérant sur le point de savoir si les lois seront exécutées."

Les juges rebelles se déclarent d'accord avec les objectifs de la réforme pour mieux en contester toutes les dispositions. Ils sont contre le fait que les personnes gardées à vue puissent s'entretenir pendant une demi-heure avec un avocat ; qu'ils puissent faire prévenir leur famille ; qu'ils puissent solliciter leur examen par un médecin ; contre le fait que des citoyens présumés innocents ne puissent être privés de leur liberté qu'après un débat contradictoire devant une juridiction collégiale." Cette "hypocrisie" est dénoncée par le Syndicat de la magistrature.

> **CETTE AGITATION MET EN PERIL LE FONDEMENT DE LA DEMOCRATIE**

Son secrétaire général, Alain Vogelweith, approuve, "même s'il regrette certaines dispositions incohérentes, les aspects positifs de la réforme, la présence de l'avocat en garde à vue, la nouvelle procédure de mise en détention provisoire qui sont en réalité les mesures que ces juges refusent. C'est une position corporatiste."

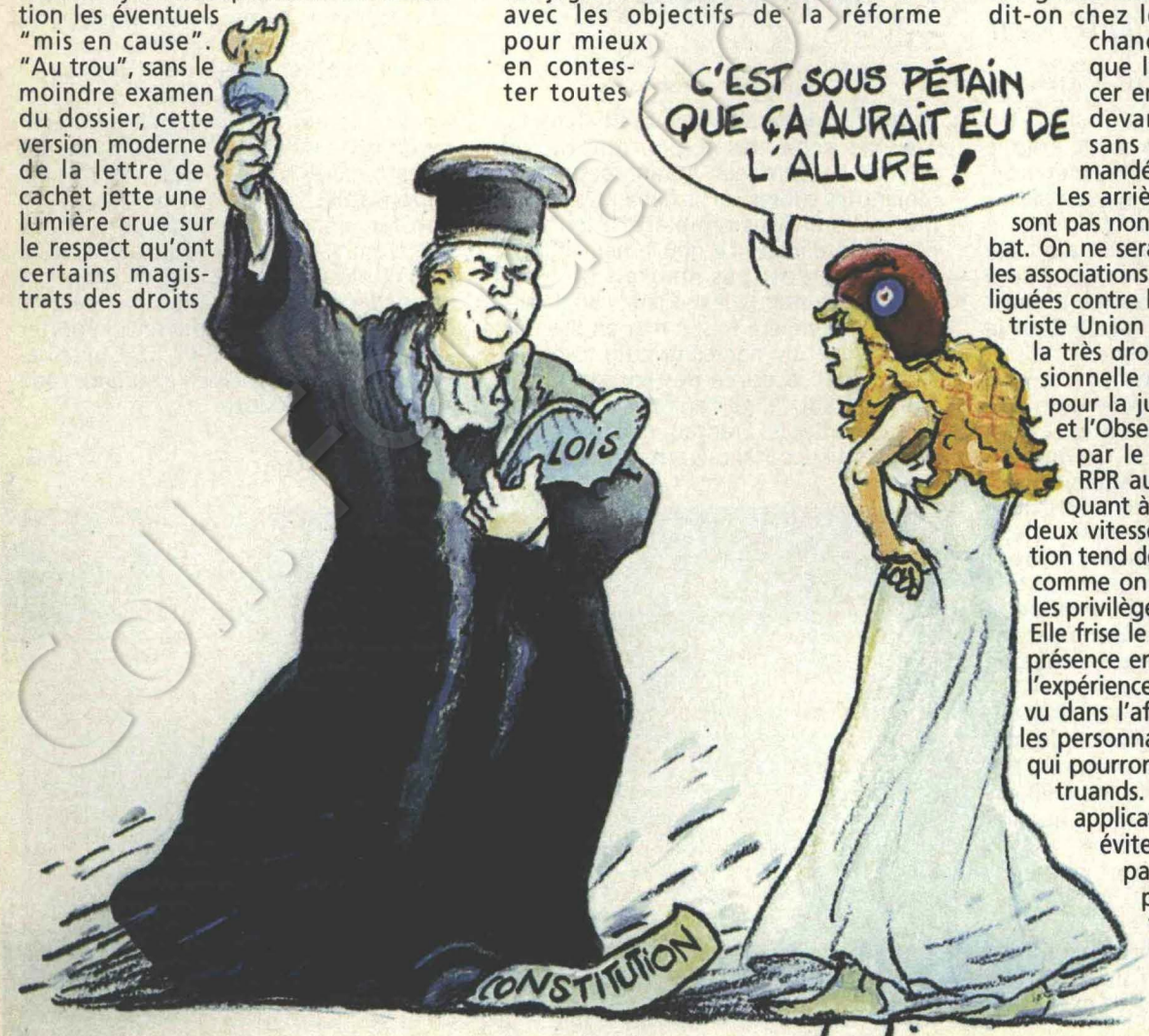
Mais les juges frondeurs préfèrent mettre en avant le thème plus porteur dans l'opinion publique de "l'impunité des grands délinquants". Contre-vérité, dit-on chez les avocats comme à la chancellerie où l'on affirme que l'on pourra toujours placer en garde à vue et déferer devant le juge d'instruction sans envoi de lettre recommandée ce type de délinquant.

Les arrière-pensées politiques ne sont pas non plus absentes de ce combat. On ne sera pas surpris de voir dans les associations de magistrats qui se sont liguées contre la loi, aux côtés de la centriste Union syndicale des magistrat, la très droitière Association professionnelle des magistrats, le Forum pour la justice du juge Jean-Pierre et l'Observatoire des libertés fondé par le juge Marsaud, candidat RPR aux prochaines législatives.

Quant à l'accusation de système à deux vitesses, ce type d'argumentation tend de plus en plus à camoufler, comme on l'a vu avec les médecins, les privilèges de caste.

Elle frise le ridicule quand elle vise la présence en garde à vue de l'avocat, l'expérience montrant, comme on l'a vu dans l'affaire Roman, que ce sont les personnalités les plus vulnérables qui pourront en bénéficier et non les truands. Cette mesure entrera en application le 1er mars. La France évitera ainsi d'être le dernier pays de la Communauté à poursuivre une telle pratique. Il n'est que temps, il ne reste plus que la Belgique...

B.C.



L'AVENIR DES RETRAITES

garantir la solidarité par la répartition

Le plan de Pierre Bérégovoy pour sauvegarder l'avenir des retraites aura provoqué un beau tollé. Afin de consolider l'avenir, une table ronde devrait être organisée prochainement avec tous les partenaires.



"Cela va sans dire", affirme le proverbe. L'expérience, elle, prouve que cela va souvent mieux en le disant. Ainsi en a-t-il été du droit à la retraite à soixante ans. Craignant, dans un premier temps, que cette réforme majeure que la gauche a apportée aux Français ne soit mise en cause dans le plan sur l'avenir des retraites que Pierre Bérégovoy a présenté le 14 janvier, les socialistes se sont dressés pour la défendre. Ces inquiétudes sont aujourd'hui apaisées, reconnaît Jean-Claude Boulard, secrétaire national du PS aux affaires sociales : "Le gouvernement est autant attaché que les socialistes au droit à la retraite à soixante ans. Ses propositions tendent, justement, à essayer de dégager les conditions pour préserver la sauvegarde de ce droit."

François Mitterrand, qui s'exprimait, mardi, lors de la commémoration du centième anniversaire de l'inspection du travail, a été très net : "La retraite à 60 ans est un acquis essentiel auquel aucune technique ne peut faire renoncer."

Reste la difficulté majeure : comment assurer la pérennisation du système des retraites par répartition ?

Pierre Bérégovoy a annoncé le transfert de 20 milliards du budget de l'Etat vers la caisse vieillesse, l'équivalent des cotisations retraite des chômeurs. Ainsi, la solidarité nationale prendra en charge ce qui relève de la solidarité. D'où la proposition qu'appuie le chef de l'Etat de "créer ce fonds de garantie pour aider le régime de répartition à passer la période de croissance du nombre de retraités, à partir du début du siècle prochain, et qui viendra compléter le dispositif." Pour assurer l'équilibre du régime dans les années à venir, les partenaires sociaux devront prendre leurs responsabilités. Ainsi, selon le premier ministre, serait mis en place un processus "irréversible, une réforme de structure sur laquelle on ne pourra pas revenir".

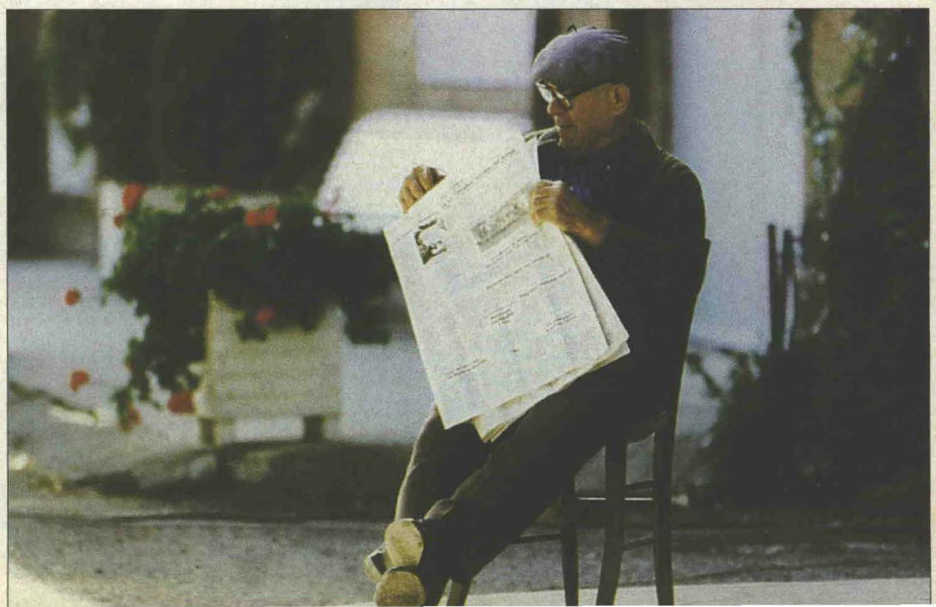
LA RETRAITE A 60 ANS EST UN ACQUIS ESSENTIEL

Ce plan bouleversera bien des habitudes. Mais ces habitudes ne pourront pas ne pas être bouleversées. Autant mettre clairement les choses sur la table. "Les gens qui veulent nous remplacer n'ont pas beaucoup d'idées. Le gouvernement, lui, en a et il n'est pas mauvais qu'il les exprime", continue Jean-Claude Boulard : "Pour la première fois, il met en place le financement du non-contributif." Pour le reste, dont la durée des cotisations et leur montant, "il ne s'agit pas d'un débat entre l'Etat et les Français, mais bien d'un débat entre les Français eux-mêmes."

Ce débat est et sera difficile. Les partenaires sociaux en sont conscients. Chacun sait que les travailleurs manuels arrivent à soixante ans avec plus de quarante ans de cotisations, alors que les intellectuels travaillent beaucoup plus tard.

Le ministre René Teulade a prévenu : "Mon ambition est de parvenir à un protocole d'accord avec eux, puis de préparer un texte de loi. Sans consensus entre les partenaires sociaux, toute réforme est impensable." Et si tout pas en avant s'avérait impossible? Cette perspective fait frémir Jean-Claude Boulard, déjà inquiet devant le refus du patronat, lors des négociations en cours sur le régime des retraites complémentaires, de porter les cotisations de 4 à 6%. "La capitalisation arrive. Le monde de l'assurance rôde autour de la solidarité."

M.G.



PREPARATION DU XIe PLAN

"CHOISIR L'EMPLOI", C'EST CHANGER LES HABITUDES

Le Plan intervient dans le grand débat sur l'emploi. A sa façon. Et en préconisant deux mesures qui vont faire couler beaucoup d'encre.

"Choisir l'emploi. Le titre n'est pas innocent", précise d'emblée Bernard Brunhes, président du groupe Emploi, constitué pour la préparation du XIe Plan, qui a rendu public, jeudi, son rapport. "Trop de comportements individuels et collectifs, faits de manque d'imagination, de faux calculs, d'attachement aux situations acquises, de rigidité et de conservatisme, nourrissent un chômage qui s'entretient et se développe." Aussi, les experts du Plan ont-ils décidé d'interpeller tous les acteurs -politiques, administratifs, économiques, sociaux- pour les aider à modifier en profondeur leurs stratégies, renverser la dynamique du chômage et lui substituer une dynamique de l'emploi. Ils proposent donc sept axes d'action, dont deux, surtout, vont faire du bruit. Le premier est la réduction du poids des cotisations sociales pour les bas salaires, grâce à l'institution d'une franchise générale de 1.000 F sur les rémunérations mensuelles pour le calcul des cotisations sociales des employeurs. Le deuxième est la réduction du temps de travail : d'après leurs calculs, le passage de 39 à 37 heures entre 1992 et 1997, au rythme de 1% par an, pourrait créer, à certaines conditions, 500.000 à 700.000 emplois. Leur diagnostic est net : "La réduction de la durée du travail est un moyen complexe mais efficace de lutte contre le chômage."

LEGISLATIVES 93

L'emploi a été le but de tous les efforts des gouvernements socialistes. Pour muscler l'économie et créer des emplois, ils ont fait le choix d'un franc fort et de la désinflation compétitive. Ces efforts acharnés ont été partagés par tous les Français. La France est devenue la 4e puissance du monde, sa croissance est l'une des plus fortes, l'inflation l'une des plus faibles.



EMPLOI

solidarité et partage

Et, pourtant, le chagrin tempère ce palmarès d'élève surdoué en économie. Le chômage est toujours là. Certes, la recherche de l'équité, la volonté de solida-rité ont guidé notre action, avec l'instauration de l'impôt sur la fortune, la CSG calculée sur tous les revenus, la baisse de la TVA sur les produits de grande consommation, le RMI pour les plus démunis, le crédit-formation pour donner une seconde chance à ceux qui n'avaient pu saisir la première. La liste est longue de tout ce que la gauche a apporté aux Français.

Et pourtant, oui, l'amertume ne peut être silencieuse devant ces trois millions de personnes à la recherche d'un emploi. La droite peut ricaner et verser des larmes de crocodile. Peu importe. Ce sont d'autres larmes qui, légitimement et durement, nous interpellent à l'aune de leurs souffrances et nous demandent ce que nous avons fait pour elles.

Ce que nous avons fait ? Beaucoup, et, là aussi, la liste est longue. Aux yeux de la désespérance, elle est tragiquement courte, même si nous nous sommes battus becs et ongles face à la situation économique internationale, aux mutations technologiques, mais aussi à la spécificité de notre démographie et aux retards de la formation dans notre pays.

Résultats obtenus sans que les plus modestes perdent les avantages qu'ils avaient acquis : le revenu moyen est, chez nous, l'un des plus élevés du monde.



Dossier préparé par Monique Grima

Collection Jean Jaurès

Laurent Fabius : "Trois pistes pour les socialist

Nous n'avons pas cassé le mur du chômage. Mais, grâce au RMI et à la protection sociale, nous avons protégé les plus exposés.
Il n'y a pas de solution miracle pour créer l'emploi. N'écoutez pas ceux qui vous le susurrent à l'oreille, ils vous mentent. Nous, nous ne mentons pas en vous disant que c'est par la solidarité, d'abord, que nous nous en tirerons tous. Par le partage et l'aménagement du temps de travail, mais aussi des revenus. Paroles dures à entendre, peut-être, mais ces paroles-là sont vraies, elles ne sont pas électoralistes et elles sont l'honneur de la gauche. Mais aussi parce qu'il faut avoir les pieds sur terre, par une politique publique d'équipements et d'infrastructures. Par le refus de l'hyperproductivisme, enfin, car l'homme n'est pas une machine et que l'homme a besoin de l'homme.
Oui, nous sommes plus modestes qu'il y a dix ans. Mais nous sommes tout aussi résolus à nous battre pour l'emploi comme le démontrent les discours, dont nous publions des extraits, de Laurent Fabius et de Michel Debout, lors de la journée pour l'emploi organisée le 9 janvier par le PS. ■

Le chômage a commencé en 1973. Depuis, tous les gouvernements ont agi essentiellement sur trois volets : la recherche de la croissance maximale, la recherche d'une amélioration de la formation, la modulation des charges. Ces trois axes sont bons, même s'il existe bien une approche de gauche et une approche de droite. Néanmoins, le résultat n'est pas ce qu'il devrait être.
Alors, si nous voulons nous attaquer vraiment au chômage, nous devons emprunter un certain nombre de pistes nouvelles. J'en vois trois.
La première, c'est le partage et l'aménagement du travail. Cette idée n'est pas très populaire, mais la question n'est pas de savoir si l'on est pour ou contre. Le partage du travail existe déjà, d'une façon sauvage, entre les vingt millions de personnes qui ont un emploi et les trois millions, au moins, qui n'en ont pas.



La seule question qui se pose est de savoir si l'on accepte ce partage sauvage ou si l'on veut organiser un autre partage, conforme à la société civilisée que nous voulons construire.
Il faut nous engager résolument dans cette direction, organiser les choses, de la façon la plus diverse : semaine de travail de quatre jours, préretraites progressives avec des embauches de jeunes, temps choisi. On est passé de 60 à 55, 50, 40, 39 heures. Pourquoi, sous prétexte que l'on s'y trouve aujourd'hui, le mouvement s'arrêterait-il à 39 heures ? Tant que les progrès de la productivité galoperont beaucoup plus vite que l'augmentation de la consommation, on ne trouvera aucune solution durable à la crise de l'emploi et de l'activité si l'on ne saisit pas à bras le corps cette piste nouvelle. Mais il me paraît impossible qu'elle se traduise par des sacrifices salariaux pour les petits ou les moyens salaires.
Faudra-t-il procéder par une directive nationale ou une discussion uniquement locale ? Si la discussion est uniquement locale, elle n'aboutira pas. Le gouvernement devra prendre ses responsabilités en fixant des objectifs à moyen terme, y compris sur la réduction de la durée du travail, et en mettant les partenaires sociaux devant leurs responsabilités. Si l'objectif fixé n'était pas atteint par la négociation, le pouvoir règle-

Rien n'est finalement aussi cher que de ne pouvoir fournir un travail à quelqu'un qui veut travailler.



es"

mentaire reprendrait ses droits, mais l'adaptation devra se faire par des discussions locales.

Nous devons saisir une deuxième piste et revendiquer une politique publique d'équipements, d'infrastructures, un effort en matière de logement, de logement social, d'antipollution, de transport. Une telle politique coûte cher ? Rien n'est finalement aussi cher, et aussi peu productif, que de ne pouvoir fournir un travail à quelqu'un qui veut travailler.

Nous devons, enfin, refuser l'hyperproductivisme : c'est notre troisième piste. Toute une série d'entreprises sont exposées à la concurrence internationale et ne peuvent pas ne pas faire des gains considérables de productivité. Mais cela ne vaut pas pour d'autres secteurs et, en particulier, pour le service public. Peut-être nous sommes-nous laissé entraîner un peu dans le passé. Bonne gestion ne signifie pas qu'on remplace, à chaque fois, des hommes par des machines. Un jour, se posera la question de l'utilité des services publics, si ceux-ci ont exactement la même logique et les mêmes règles de fonctionnement que les services privés. Nous respectons la bonne gestion, mais la personne humaine constitue la finalité de la société.

De nombreux emplois peuvent être créés dans les nouveaux services.

De nombreux emplois, de plus, peuvent être créés dans les nouveaux services aux personnes âgées, aux jeunes enfants, dans l'environnement...

Ces trois directions ne permettent pas de répondre à l'angoisse de celui ou celle qui a perdu son travail ou va le perdre, du jeune qui se demande ce qu'il peut faire à la sortie de l'école. Reconnaissons honnêtement que nous n'avons pas de recettes, simplement en claquant des doigts. Mais ces trois pistes nous sont propres et nous différencient des conservateurs.

Laurent Fabius

◆ CE QUE NOUS AVONS FAIT... ◆

LE PARTAGE DU TRAVAIL

- **L'incitation à la réduction du temps de travail, en 1990.** *La création d'un crédit d'impôt-réduction de la durée du travail pour les entreprises d'au moins dix salariés qui augmentent ou maintiennent la durée d'utilisation de leurs équipements tout en réduisant la durée du travail. La majoration du repos compensateur dû au salarié, en cas de dépassement du contingent annuel légal d'heures supplémentaires, pour en limiter l'utilisation.*

- **L'aménagement du temps de travail.** *L'assouplissement du congé parental d'éducation, en 1991, pour permettre au père ou à la mère d'élever un enfant en bas âge tout en exerçant une activité à temps partiel librement choisie entre 16 et 32 heures. Le travail à temps partiel choisi avec, en 1991, l'institution nouvelle d'un droit du salarié à le demander et des formules d'incitation pour les employeurs dont la dernière est l'abattement de 50% des charges sociales. Le développement de la préretraite progressive avec, en 1992, la simplification et l'unification des dispositifs.*

LA PREVENTION DES LICENCIEMENTS

- **La gestion prévisionnelle des emplois et prévention du licenciement économique** *par la voie de la concertation avec les représentants des salariés, par la loi du 2 août 1989.*

- **Les aides aux actions de prévention avec**
  - **l'obligation légale** *d'établir un plan social pour les entreprises d'au moins cinquante salariés ;*
  - **l'obligation de conventions de conversion,** *quels que soient l'effectif de l'entreprise et le nombre de salariés licenciés ;*
  - **la protection des salariés de plus de cinquante ans ;**
  - **l'incitation au chômage partiel** *pour éviter les licenciements avec, depuis 1991, une amélioration de l'aide publique de l'Etat.*

DE NOUVEAUX DROITS COLLECTIFS ET DES GARANTIES INDIVIDUELLES

- **Les nouveaux droits collectifs.** *En 1982, les lois Auroux sur le droit d'expression, la négociation collective, les institutions représentatives du personnel, le comité d'hygiène, et de sécurité et des conditions de travail. En 1983, la loi Roudy sur l'égalité professionnelle des hommes et des femmes.*

- **De nouvelles garanties individuelles.** *Création du conseiller du salarié en 1991. Déclaration préalable d'embauche auprès des organismes de protection sociale mise en œuvre progressivement depuis un an, et remise immédiate d'une attestation d'embauche au salarié.*

- **De nouvelles garanties collectives.** *En décembre 1992, l'Assemblée a décidé. Des licenciements contrôlés et négociés, notamment lorsque les entreprises ont reçu un soutien de l'Etat ou des collectivités territoriales. Une procédure de licenciement économique désormais "nulle et de nul effet tant qu'un plan visant au reclassement des salariés s'intégrant au plan social n'est pas présenté par l'employeur aux représentants du personnel, qui doivent être réunis, informés et consultés."*

L'INCITATION A LA CREATION D'EMPLOIS ET L'ALLEGEMENT DES CHARGES

- **L'aide à l'embauche d'un premier salarié** *en 1989, par l'exonération, pendant 24 mois, des cotisations patronales, qui a permis la création de 71.000 emplois en 1991.*
- **L'exo-jeune.** *Créée en 1991 pour permettre à des jeunes sans qualification de trouver un emploi stable, qui a permis la création de 120.000 emplois avec des contrats à durée indéterminée.*
- **Le développement des emplois familiaux.** *En 1992, grâce à des réductions d'impôt, qui ont permis, en huit mois, de créer plus de 130.000 emplois.*

L'INSERTION DES JEUNES ET LA DEUXIEME CHANCE

- **La création de 400 "carrefours jeunes".** *Pour mieux les accueillir, les orienter et les suivre jusqu'à l'emploi, grâce à la définition d'un véritable parcours d'insertion.*
- **Le crédit formation individualisé.** *Véritable "deuxième chance", reconnaît le droit à une qualification professionnelle de niveau CAP-BEP. Il a été utilisé par plus de 323.000 jeunes de janvier 1990 à juin 1992.*
- **Les contrats d'insertion en alternance.** *Ils ont bénéficié à 230.000 jeunes en 1991. Trois mois après la fin de leur contrat, deux jeunes sur trois environ ont trouvé un emploi.*
- **Les contrats emploi-solidarité (CES)** *dans les collectivités territoriales et les associations destinés aux jeunes de 18 à 25 ans qui rencontrent des difficultés particulières d'accès à l'emploi.*
- **L'exo-jeune.**

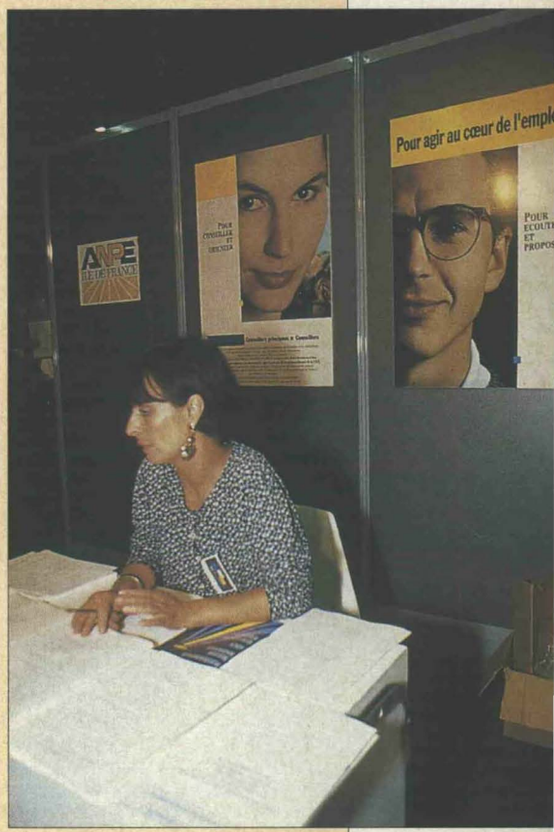
MIEUX INSERER LES CHOMEURS DE LONGUE DUREE

Le "programme 900.000 chômeurs de longue durée", lancé en avril 1992, a permis de lutter en priorité pour l'insertion des demandeurs d'emploi les plus en difficulté. Les premiers résultats sont significatifs. Après une progression de 15,4% en 1991, le chômage de longue durée est désormais en baisse (de 56.000 sur cinq mois, soit 6%) alors que, partout ailleurs dans le monde, il continue à croître : entre septembre 1991 et septembre 1992, il a augmenté de 94% aux Etats-Unis et de 46% en Grande-Bretagne. Mais plus de 770.000 personnes sont entrées à leur tour en chômage de longue durée entre ces deux dates, à la suite de la détérioration du marché du travail. Cet afflux nouveau explique que le niveau du chômage de longue durée demeure toujours trop élevé.

"Ni honteux, ni frileux"

MICHEL DEBOUT REPOND SUR LE BILAN

N'est-il pas paradoxal que nous parlions aujourd'hui de l'emploi, nous socialistes, en charge des destinées du pays depuis plus de dix ans, alors que la France atteint les trois millions de chômeurs ? Ne ferions-nous pas mieux de nous taire et, si nous avions des propositions à formuler, pourquoi ne pas les avoir mises en œuvre plus tôt, alors que nous en avions la possibilité ? Certes, la réalité est dramatique. Mais, parce



que nous sommes socialistes et parce que le chômage est aujourd'hui la question sociale principale, nous avons l'obligation de faire le bilan sans concession, mais aussi sans propension à l'autoflagellation.

La réduction du temps de travail ? Comme si, depuis 1981, nous n'avions pas agi pour réduire massivement la durée de vie de travail d'un salarié ! Si l'on additionne la retraite à 60 ans au lieu de 65,

la cinquième semaine de congés payés et le passage de 40 à 39 heures, nous l'avons réduit de 11.000 heures sur un total, à l'époque, de 81.600. 16%. A titre de comparaison, le passage à la semaine de 35 heures apporterait une réduction de 6.300 heures, moins de 10%.

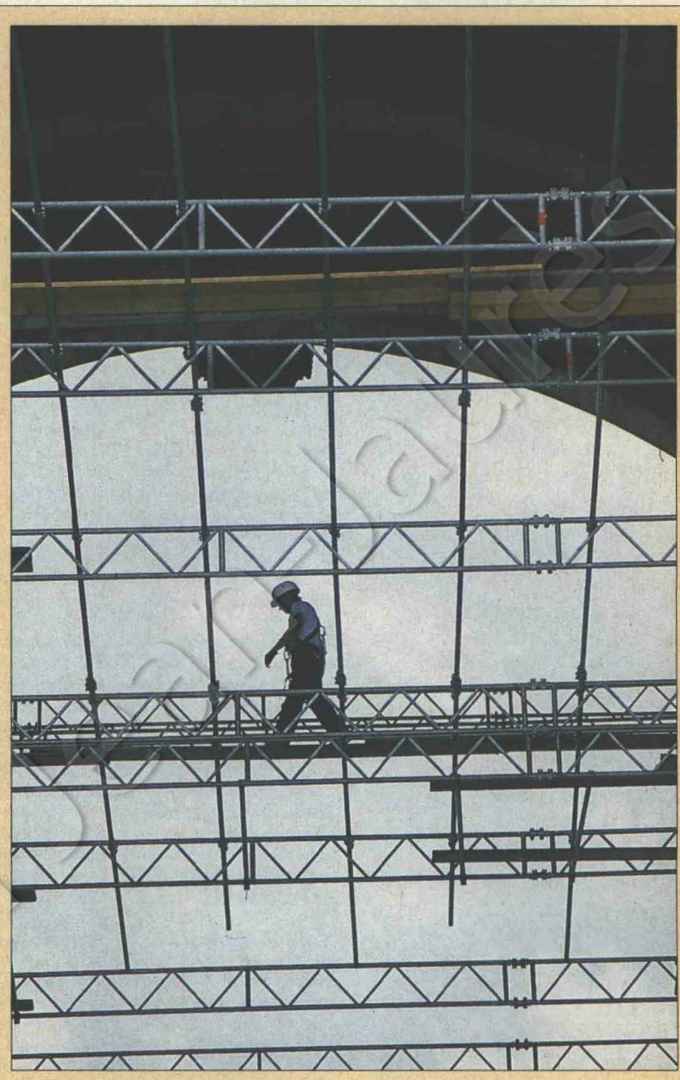
La solidarité entre ceux qui ont un emploi et ceux qui en cherchent un ? On appelle cela, aujourd'hui, le partage du travail.

La solidarité entre ceux qui ont un emploi et ceux qui en cherchent un ? On appelle cela, aujourd'hui, le partage du travail. Lorsqu'en 1982 nous avons mis en œuvre les contrats "emploi-solidarité" entre les salariés âgés et les jeunes à la recherche d'un emploi, nous avons développé la première manifestation forte de cette obligation de solidarité. Et depuis, tout a suivi : aide à l'emploi pour les jeunes, aide au retour à l'emploi, FNE, exo-jeunes, etc. Toute notre politique a été centrée autour de cette volonté centrale : éviter l'expansion du chômage.

La réduction des charges sociales ? Les gouvernements successifs ont tous pris des mesures incitatives à l'embauche par la réduction des charges sociales et, hier encore, en faveur de l'embauche des salariés à temps partiel.

Nous avons fait tout cela en défendant une politique économique et monétaire capable de maintenir la compétitivité des entreprises françaises dans un monde ouvert et concurrentiel et en élargissant les acquis sociaux, notamment par la mise en œuvre du RMI. Le chômage nous confronte à l'un des problèmes de société les plus difficiles à gérer : le temps de travail nécessaire à la production ne cesse de décroître alors que le temps de vie ne cesse, heureusement, d'augmenter. Saurons-nous sortir de cette nouvelle donne par le haut, c'est-à-dire en préservant pour chacun une qualité de vie, l'harmonie entre le temps libre et le temps de travail ? Ou par le bas, c'est-à-dire en accentuant les inégalités avec, pour quelques-uns, le statut, le revenu et la reconnaissance sociale et, pour tous les autres, la dérégulation, la précarité, la perte des droits, la baisse des revenus, la diminution de la protection sociale, comme nous le propose la droite sans, bien sûr, le reconnaître expressément ?

Michel Debout,
secrétaire national aux entreprises



◆ CE QUE PROPOSE LA DROITE ◆

LA REDUCTION DES DEPENSES PUBLIQUES POUR CREER DES EMPLOIS

La gauche n'a pas de leçons à recevoir sur ce point. Le déficit des dépenses publiques se situe, depuis des années, bien en deça des 3%, la norme souhaitée par l'Europe. Les prévisions, pour 1993, sont de 2,4% pour la France, 2,9% aux Etats-Unis, 3,8% pour l'Allemagne, 5,2% en Grande-Bretagne.
Mais il est toujours souhaitable de réduire le déficit public. Toute la question est de savoir pour quoi faire. Le credo de la droite -réduire les dépenses publiques pour alléger les charges des entreprises et diminuer l'imposition des ménages les plus fortunés pour créer des emplois- se décrypte aisément : c'est la fin de la solidarité. La droite se garde bien, à cet égard, de dire dans quels budgets elle coupera.

LA HAUSSE DU SALAIRE DIRECT PAR LA FISCALISATION DES ALLOCATIONS FAMILIALES

La droite propose de transférer progressivement au budget de l'Etat le financement des allocations familiales, les employeurs versant l'équivalent des anciennes cotisations directement aux salariés sous forme de hausse de salaire. Celle-ci servirait à relancer la consommation, donc l'économie, et tout le monde serait content.
Mais les dés sont pipés. D'abord, rien n'assure que les patrons augmenteront effectivement leurs salariés, rien ne les y force, alors qu'ils étaient obligés de payer les cotisations. Surtout, la droite ne dit pas comment elle compte financer cette belle promesse. Selon elle, la vente d'entreprises publiques rapporterait 200 milliards qui serviraient eux-mêmes à désendetter l'Etat, ce qui produirait une économie sur la charge de la dette de 20 milliards par an. L'ennui, c'est que le transfert sur l'Etat est de15 milliards la première année, 30 la deuxième, 45 la troisième, etc. Dès la deuxième année, donc, il n'est plus financé. Comment la droite compte-t-elle faire ? Mystère ! En rognant sur les dépenses publiques ? Mais alors, il faudrait dire lesquelles (voir plus haut). En augmentant les impôts ? Elle veut, paraît-il, les diminuer.

L'EXONERATION DE TOUTES LES CHARGES SOCIALES PAYEES PAR L'EMPLOYEUR POUR TOUTES LES CREATIONS NETTES D'EMPLOI

Le coût du travail en France est compétitif. Des six plus grands pays industrialisés, seul le Royaume-Uni a des coûts plus bas, mais ils sont plus élevés en Allemagne, et même au Japon. Ce n'est pas en baissant artificiellement les charges sociales des gros et des bas salaires que l'on privilégie un certain nombre de choix et une politique fondée sur la solidarité. Car il existe une vraie difficulté concernant le coût du travail, mais seulement pour les bas salaires, et elle nuit à l'embauche des moins qualifiés. C'est la raison pour laquelle le gouvernement a, depuis plusieurs années déjà, baissé systématiquement leurs charges et que le PS propose d'aller plus loin encore dans cette voie. Il augmenterait parallèlement les charges sur les hauts salaires, ce qui serait cohérent avec le déplafonnement qui a déjà été mis en œuvre pour certaines cotisations et va beaucoup plus dans le sens de la solidarité.

ET, BIEN SUR, LE SALAIRE MATERNEL

Pour "garantir aux femmes un libre choix de vie", la droite veut instaurer un revenu de la mère de famille. Femmes, vous voilà prévenues. Si la droite revient, elle souhaite que vous retourniez à la maison pour pouponner. Une autre forme de partage du travail sur le critère du sexe...



◀ *Des opérations militaires limitées, pour mettre un terme au non-respect des résolutions de l'ONU.*

RAIDS SUR L'IRAK

faire appliquer les décisions de l'ONU



En provoquant la riposte alliée, Saddam Hussein aura salué à sa manière le départ de la Maison Blanche de son ennemi intime George Bush. Il prend ainsi le risque de relancer une tension dont ni la population irakienne ni le Moyen-Orient n'ont besoin.

Deux ans après le déclenchement de la guerre du Golfe, les alliés (Américains, Français et Britanniques) ont lancé plusieurs raids aériens contre des objectifs militaires irakiens, faisant des morts et des blessés civils.

Deux raids, les 13 et 18 janvier, auxquels ont participé des Mirage 2000 français, ont été menés dans le nord de l'Irak et au sud du 32e parallèle, là où des radars et des missiles antiaériens SAM mettent en danger les avions onusiens chargés de faire respecter les zones d'exclusion aérienne protégeant les populations kurde et chiite de l'aviation irakienne. Un autre, le 17 janvier, a été mené par la seule aviation américaine, mais avec "l'accord politique global" de Paris, comme l'a précisé le Quai d'Orsay, sur la banlieue de Bagdad contre un site nucléaire. Ce qui laissait supposer certaines réticences françaises, mais aussi britanniques, à suivre les Etats-Unis dans toutes leurs interventions. Ce que confirmait Roland Dumas, estimant que "les résolutions du Conseil de sécurité avaient été, là, dépassées."

Par ces opérations militaires, limitées dans le temps et dans leurs effets, la communauté internationale a voulu avertir le dictateur irakien de mettre un terme à des mois de provocations et de non-respect des résolutions de l'ONU : incursions répétées au Koweït pour s'emparer d'armements, installation de missiles antiaériens SAM le long du 32e parallèle, refus d'assurer la sécurité des vols de la commission spéciale de l'ONU chargée du désarmement de l'Irak, tirs, les 15 et 16 janvier, contre des appareils américains et alliés dans les zones d'exclusion aérienne.

Ce comportement arrogant de Saddam Hussein frôle l'irresponsabilité, alors que son pays est plongé dans un marasme économique profond du fait de l'embargo imposé par l'ONU qui affecte tous les Irakiens et, particulièrement, les populations kurde et chiite. Le pouvoir en place réprime toujours violemment ces minorités, malgré la protection de l'ONU dont elles bénéficient.

Ce comportement a été dicté par la volonté de Saddam Hussein de narguer le président américain sortant George Bush, qui n'a pas pu (ou voulu) -ce que certains lui reprochent- l'éliminer et que le dictateur irakien tient pour personnellement responsable des mesures de coercition infligées à son pays. Mais, en relançant le bras-de-fer contre les Etats-Unis, Saddam Hussein cherche aussi à tester Bill Clinton, entré en fonction le 20 janvier. Ce dernier vient pourtant de juger "presque inconcevables de bonnes relations avec l'Irak tant que Saddam Hussein serait au pouvoir."

Mais le maître de Bagdad veut juger sur pièce la nouvelle administration et peut-être la conduire à lire différemment la résolution 688 du Conseil de sécurité, qui ne prévoit pas explicitement l'existence des zones d'exclusion aérienne limitant, "illégalement" selon lui, l'exercice de sa souveraineté sur une partie de son territoire. Il est trop tôt pour anticiper sur la façon dont le 42e président des Etats-Unis, d'abord élu pour répondre aux préoccupations quotidiennes des Américains, va se pencher sur un dossier pour lequel aucune solution réelle de règlement n'est apparue en deux ans, faute de stratégie concertée et définie clairement pour l'avenir de cette région du monde, après les espoirs nés de la guerre du Golfe.

Les pays occidentaux ont approuvé les raids alliés contre l'Irak qui semblent avoir produit leurs effets puisque Bagdad autorise à nouveau les vols des Nations Unies et démantèle ses postes à la frontière koweïtienne. De l'Allemagne au Japon, des Pays-Bas à l'Australie, les réactions ont été favorables. Même position au Parti socialiste français. Moscou, en revanche, a exprimé sa réprobation.

Dans les pays arabes, on n'a pas retrouvé les clivages qui s'étaient manifestés lors de la guerre du Golfe. A l'exception du Koweït, où 1.100 soldats américains se sont déployés, et de l'Arabie Saoudite, l'Egypte, la Syrie, le Liban, la Jordanie, la Lybie, le Yemen et les Palestiniens (OLP), notamment, ont critiqué, de façon plus ou moins modérée, les raids contre l'Irak. La Ligue arabe, qui appelle "à résoudre les conflits entre les alliés et l'Irak par le dialogue et le biais du Conseil de sécurité" et souligne "son souci du respect de la souveraineté de l'Irak", exprime assez bien le sentiment dominant. Comme le fait aussi l'Egyptien Hosni Moubarak qui, tout en dénonçant "l'aventurisme

irresponsable de Saddam Hussein", demande que tous les cas soient traités "de la même façon et par les mêmes moyens". En clair, en Israël, mais aussi en Bosnie, où le sort fait aux Musulmans préoccupe les Etats arabes, les résolutions de l'ONU doivent être appliquées, sous peine de ruiner la crédibilité de l'organisation internationale.
Pour nombre d'Etats arabes modérés, -et notamment l'Egypte- c'est le processus de paix dans la région qui est en jeu aujourd'hui. Ces pays s'inquiètent de la montée en puissance -chez eux ou à l'extérieur (en Israël, par exemple)- des mouvements islamistes opposés à la paix. L'Iran, engagé dans un vaste programme de réarmement, qui inquiète ses voisins, cherche en effet, en les finançant, à fédérer ces mouvements qui puisent l'un de leurs ressorts dans leur opposition à la politique occidentale dite "deux poids deux mesures".
Il n'en reste pas moins que la communauté internationale ne peut rester passive face aux dangereuses provocations d'un despote qui continue à sacrifier son peuple sur l'autel de sa mégalomanie. Même si, aujourd'hui, l'ONU -à qui il est beaucoup demandé sans qu'elle ait toujours les moyens d'agir- doit rechercher, en les adaptant aux évolutions actuelles, les chemins de la paix dans une région qui, depuis cinquante ans, vit dans la guerre.

Ghislaine Toutain

VIOLS EN BOSNIE

◆ LES FEMMES S'INDIGNENT ◆

Plusieurs initiatives viennent d'être lancées par de nombreux mouvements de femmes, en France et en Europe, pour dénoncer les crimes contre l'humanité que sont les viols dont sont victimes les femmes bosniaques au nom de la purification ethnique.
Elisabeth Guigou, ministre des Affaires européennes, vient de lancer une souscription nationale (1). Les fonds recueillis seront répartis entre les organisations humanitaires qui apportent, sur le terrain, une aide concrète, notamment médicale, aux victimes. Les ministres, Martine Aubry, Frédérique Bredin, Ségolène Royal, Véronique Néiertz, se sont associées à cette initiative. Avec elles, Simone Veil et Joëlle Kaufmann, et beaucoup d'autres de tous horizons.
Pour Véronique Néiertz, secrétaire d'Etat aux Droits des femmes, "les viols considérés comme instruments de purification ethnique, les camps-bordels, les tortures sexuelles allant jusqu'à la mort n'ont d'égal que les crimes nazis de la Seconde Guerre mondiale. Garder le silence serait accepter l'horreur et s'en rendre complice." Elle a versé 500.000 F à l'association autrichienne "Victimes de guerre : femmes violées", pour soutenir la création par cette association de centres d'accueil et de survie des femmes et des enfants concernés.
D'autres initiatives, autour de l'Alliance des femmes pour la démocratie et du manifeste du journal "Elle", "les femmes contre la barbarie", contribuent à la montée en force de l'indignation.

G.T.

(1) Envoyer vos chèques à la Fondation de France-Femmes d'Europe, 40 avenue Hoche, 75008 Paris.

PLAN DE PAIX DE GENEVE

soulagement pour les uns, fatalité historique pour d'autres

L'approbation du volet constitutionnel du plan Vance-Owen par le prétendu parlement de la "République serbe" autoproclamée de Bosnie-Herzégovine va provoquer le soulagement de ses auteurs.

Le "processus de paix" entamé en septembre 1992, qui a connu bien des fortunes et des avatars, pourra continuer à Genève sans que soient trop troublés sur le terrain les canonniers qui accomplissent consciencieusement leur besogne autour de Sarajevo et des autres villes assiégées de Bosnie-Herzégovine. Tandis que les purificateurs ethniques auront le loisir de parachever leurs travaux, à vrai dire quasiment terminés, aidés en cela par les effets du froid et de la faim.
La parole sera alors aux cartographes, ce qui laisse présager de longues et intéressantes discussions dont il y a gros à parier qu'elles tourneront plus autour du nombre de régiments engagés et de la superficie des territoires militairement occupés que des caractéristiques historiques, géographiques, démographiques, économiques et autres des provinces à découper. On peut prévoir, sans trop se tromper, que les Serbes Milosevic-Karadzic obtiendront un peu plus que ce qui leur est offert, que les Croates Tudjman-Boban devront se contenter de ce qui leur est proposé -et qui n'est déjà pas si mal- et que les autres (Musulmans, mais aussi Serbes et Croates opposés au charcutage ethnique de la Bosnie-Herzégovine) n'auront, comme empêcheurs de tourner en rond, que ce qu'ils méritent. C'est-à-dire quelques enclaves dans un environnement hostile.
Ce ne sera ensuite qu'une question de temps, pudeur oblige, pour que tout rentre dans l'ordre par l'officialisation du partage de la Bosnie-Herzégovine entre la Croatie et la Serbie, rêve caressé de concert par Milosevic et Tudjman, réconciliés dans leur dénonciation commune du danger d'un Etat musulman "fondamentaliste" en Europe. Les combats entre Croates et Musulmans en Bosnie centrale traduisent cette amorce de renversement d'alliance.
Sur ce qui risquerait de se passer si ce scénario l'emportait, malgré quelques obstacles, dont celui de la résistance des Bosniaques qui ne comprennent rien à la fatalité de l'histoire, il sera bien temps de se poser des questions plus tard. Chaque chose en son temps et, si le Kosovo prend feu, si la Macédoine craque, si le virus de la purification ethnique se répand en dehors même des Balkans, on avisera.

Maurice Lazar



▼ *A Sarajevo, la vie continue, dans le froid et les décombres.*



TOGO

◆ HISTOIRE D'UN COUP D'ETAT ANNONCE ◆

Alors que le Togo est paralysé depuis deux mois par une grève générale massivement suivie, le général-président Eyadéma a choisi le 13 janvier, date anniversaire du coup d'Etat militaire qui le porta au pouvoir en 1967, pour s'adresser à la nation.
Il ne s'est pas satisfait de cette provocation à l'endroit des forces démocratiques et des syndicats. Ce discours du 13 janvier est, en effet, un véritable coup d'Etat annoncé. Au mépris de la Constitution largement adoptée le 27 septembre dernier, et dont il se dit le garant, dans ce même discours, il a annoncé la formation d'un nouveau gouvernement, estimant que les pouvoirs du premier ministre actuel, Joseph Kokou Koffigoh, élu par la Conférence nationale, s'étaient achevés le 31 décembre dernier. Pourtant, les organes de la transition exercent leurs prérogatives jusqu'à la mise en place des institutions nouvelles prévues par la Constitution, selon son article 152. En reconduisant, lui-même, le 19 janvier, J.-K. Koffigoh, le général Eyadéma bafoue l'autorité des institutions de la transition dont dépend la légitimité du Premier ministre. Le général Eyadéma, qui exerce de nouveau un contrôle absolu sur les médias, a totalement restauré son autorité en faisant donner -tout en les désavouant officiellement- les éléments d'une armée à sa dévotion.
Fort des déclarations de Charles Pasqua qui, au cours du traditionnel voyage africain avant les élections, lui a rendu un vibrant hommage en décembre dernier et l'a assuré de son soutien après mars, le dictateur entend gagner du temps en laissant pourrir la situation. Il ne peut envisager d'organiser des élections que s'il est assuré de la victoire. D'où ce coup de force annoncé le 13 janvier.
Dans ce contexte, la mission franco-allemande, prévue pour les 24 et 25 janvier prochains, et qui sera conduite par Marcel Debarge, ministre français de la Coopération, et son homologue allemand, est d'une importance capitale. Le président togolais, comme à son habitude, ne manquera pas d'essayer de la transformer en une aimable fête dans son village de Pya où il avait d'ailleurs accueilli Charles Pasqua après que celui-ci eut refusé de rencontrer le premier ministre togolais. Ce serait le sens de cette mission franco-allemande que d'établir à Lomé, capitale du pays, les garanties de la communauté internationale pour la reprise et l'aboutissement du processus démocratique au Togo.

Guy Labertit

ARMES CHIMIQUES

l'interdiction universelle

Le 14 janvier a été signée, à l'initiative de la France, la convention interdisant la production, l'emploi, le stockage des armes chimiques et prévoyant la destruction des stocks existants.

Ce traité a moins retenu l'attention des médias que le traité Start II. Pourtant, sa portée est bien plus considérable et le terme de "résultats historiques", qui a été utilisé, n'est cette fois pas galvaudé. Les négociations ont débuté en 1980. Depuis, les progrès ont été lents et les armes chimiques ont été utilisées par l'Irak contre l'Iran et contre la population kurde, malgré la convention de Genève qui interdisait leur utilisation, mais non leur possession. Trois caractéristiques donnent à ce traité son caractère exceptionnel.

1- C'est la première fois qu'une catégorie entière d'armes -et, qui plus est, de destruction massive- est éliminée de la surface de la planète. On ne se contente pas de réduire les arsenaux existants ni d'en limiter le nombre.

2- Ce traité est réellement égalitaire car l'interdiction de possession et de fabrication pèse de façon identique sur tous les pays. Si les pays qui n'ont pas d'armes chimiques ont renoncé à en posséder, ceux qui en possèdent (Russie et Etats-Unis) devront, d'ici à dix ans, détruire leurs stocks estimés à 30 à 40.000 tonnes.

3- Un contrôle très sévère du respect des clauses du traité existera pour la première fois. Comme l'a déclaré François Mitterrand : "Pas de désarmement sans confiance, pas de confiance sans contrôle, pas de contrôle qui ne soit international."

Une Organisation pour l'interdiction des armes chimiques va être installée à La Haye afin de veiller à l'application de la convention.
N'importe quelle installation chimique d'un Etat signataire pourra faire l'objet d'une inspection sur la demande d'un Etat qui aurait des soupçons solidement étayés qu'elle sert à la fabrication d'armes chimiques ou qu'elle en contient. C'est ce qu'on appelle l'inspection par défi, qui donne le plus de garanties et qui est appliquée pour la première fois dans un traité de désarmement.
Seule ombre à ce tableaux : certains pays arabes boudent le traité et indiquent qu'ils ne renonceront à la possibilité de posséder des armes chimiques que si Israël renonce aux armes nucléaires qu'il détient, ce qui est refusé par l'Etat hebreu.
Seuls l'Algérie, la Tunisie, le Maroc et la Mauritanie ont signé ce traité. Outre les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, on remarque, parmi les 130 pays signataires, l'Iran, l'Afrique du Sud, la Corée du Sud, l'Inde, le Pakistan et Israël. Mais l'Irak, la Libye, la Syrie et la Corée du Nord sur lesquels pèsent des soupçons de possession d'armes chimiques, se tiennent à l'écart de la convention de désarmement.

Pascal Boniface

BREF... EN BREF... EN

■ **Le président égyptien Hosni Moubarak a invité l'Europe à se montrer "plus résolue" à mettre un terme à la guerre en Bosnie, car, a-t-il expliqué, "les fondamentalistes iraniens sont déjà sur place. Si on n'y prend garde, l'intégrisme progressera en Europe."**

■ L'Etat italien a remporté un succès important avec l'arrestation, le 15 janvier, du n° 1 de la Mafia, Salvatore Riina, en fuite depuis plus de vingt-trois ans. Des applaudissements ont interrompu le conseil des ministres à cette nouvelle. La mise en place d'une nouvelle structure de police et d'un organisme coordonnant les instructions judiciaires ont permis cette capture, précédée par d'autres, non négligeables, au cours des derniers mois.

■ **Lors d'une réunion des cinq ministres de la justice des pays du sud de la CE, Michel Debacq a été nommé magistrat de la liaison de la lutte anti Mafia, aux côtés de Liliana Ferraro, nouvelle responsable de cette lutte en Italie.**

■ Le gouvernement indien a été profondément remanié à la suite des deux vagues d'affrontements violents entre musulmans et hindous, qui ont fait plus de 2.000 morts. Sa tâche sera de rétablir l'ordre dans le pays.

■ **Les cérémonies d'investiture du 42e président des Etats-Unis, Bill Clinton, se sont déroulées du 17 au 21 janvier, sur le thème "rassembler les Américains". Plusieurs centaines de milliers de personnes étaient au rendez-vous à Washington pour soutenir celui sur qui se fondent tant d'espoirs...**

■ En Angola, les combats, qui auraient déjà fait plusieurs milliers de morts continuent à faire rage entre troupes de l'UNITA et forces gouvernementales, rendant difficiles les efforts de l'ONU pour amener les belligérants à se rencontrer à Addis-Abeba.

■ **"Une nouvelle occasion pour la paix au Proche-Orient". Ainsi a commenté le conseiller politique de Yasser Arafat, l'abrogation, le 19 janvier, par la Knesset, à une forte majorité, de la loi interdisant tout contact avec l'OLP. La droite a mené le combat contre cette mesure, annoncée par les travaillistes lors de leur arrivée au pouvoir. Un tabou vient de sauter, qui constitue pour Hanane Ashraoui, "un geste important dans la bonne direction".**

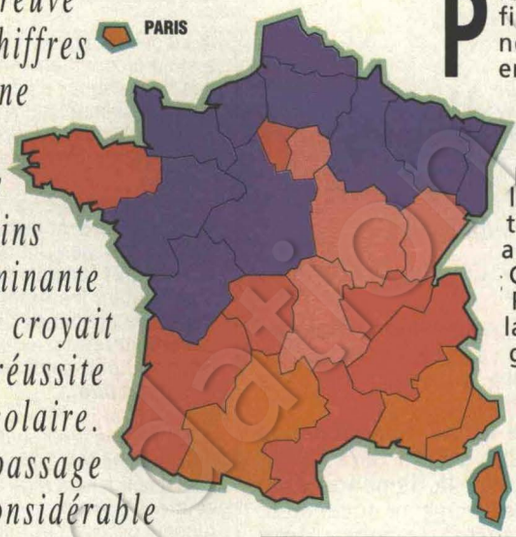
■ Blocage dans l'affaire des Palestiniens expulsés. Shimon Peres, ministre israélien des Affaires étrangères, a réaffirmé le refus de son pays d'appliquer la résolution 799 du Conseil de sécurité exigeant le retour des 415 Palestiniens intégristes. L'émissaire de l'ONU devrait remettre un rapport à Boutros Boutros-Ghali pouvant conduire à une nouvelle condamnation d'Israël, assortie de sanctions économiques.

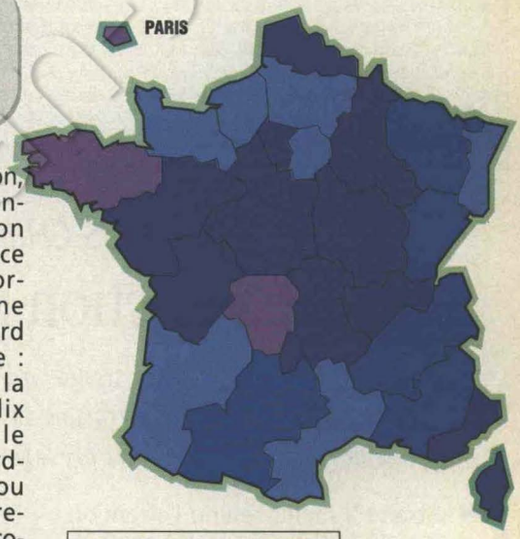
DIX ANS DE POLITIQUE SOCIALISTE

les inégalités scolaires régionales se sont réduites

Les inégalités régionales se sont réduites au cours des dix dernières années. Toutes les régions ont progressé, mais les défavorisées plus que les autres. C'est ce que démontre, trente-six indicateurs à l'appui -scolarisation à trois ans, niveau des élèves, accès au bac... -, la "Géographie de l'école". Avec, en prime, quelques surprises, dont la preuve par les chiffres que l'origine sociale des parents est moins déterminante qu'on le croyait dans la réussite scolaire. Saluons au passage l'effort considérable d'évaluation fait dans le domaine des politiques éducatives et la volonté de transparence exceptionnelle d'un ministère qui n'hésite pas à publier des chiffres, qu'ils justifient ou non sa politique.

● ACCES AU BAC : progression spectaculaire du Nord et de l'Est





Première évolution, finie la traditionnelle opposition entre une France du Sud performante et une France du Nord peu qualifiée : les régions à la traîne il y a dix ans, comme le Centre, le Nord-Pas-de-Calais ou la Lorraine enregistrent une progression qui les fait dépasser des régions jadis en tête, Rhône-Alpes ou Midi-Pyrénées. Nettement en retard dans les années 70, c'est un véritable bond en avant qu'ont accompli le Nord-Pas-de-Calais et la Lorraine dans la dernière décennie. Elles ont rattrapé une région aussi socialement favorisée que la Côte d'Azur et devancent nettement des régions bourgeoises comme l'Alsace ou l'Aquitaine.

En dix ans, les disparités géographiques se sont aussi restreintes. Même évolution dans l'enseignement supérieur où les académies jadis les plus faibles progressent plus que les privilégiées. C'est le cas notamment de celles d'Amiens, Caen, Reims et Créteil.

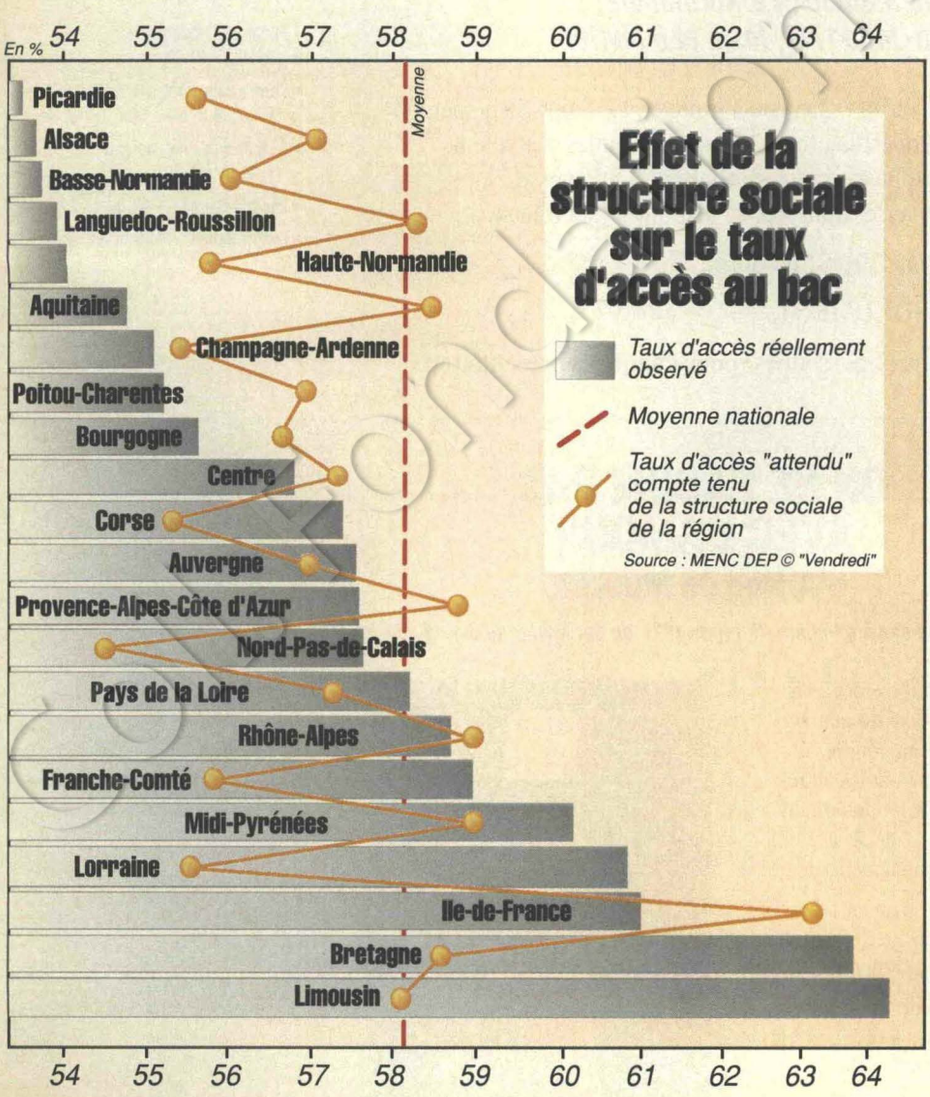
Quel rôle a joué là la décentralisation ? Première remarque, dix ans après sa mise en œuvre, l'Etat assure encore les deux tiers de la dépense d'éducation. Il reste, et de loin, le principal financier de notre système éducatif. Il reste moins de 18% aux régions. Seconde observation, le système de compensation ne fonctionne pas de façon satisfaisante : ce sont les régions déjà favorisées, le Centre par exemple, qui investissent le plus dans l'éducation.



L'ORIGINE SOCIALE N'EXPLIQUE PAS TOUT

L'origine socio-professionnelle des enfants n'apparaît pas comme un facteur aussi déterminant qu'on a tendance à le croire. Certes, les enfants d'enseignants, de cadres, de membres de professions libérales continuent d'arriver plus massivement au bac que leurs camarades fils d'ouvriers, d'employés ou d'agriculteurs. Mais les résultats par région ne recouvrent pas ceux que la structure sociale de leur population laisserait présager. Ainsi, c'est une académie rurale, le Limousin, qui remporte la palme du plus fort pourcentage de bacheliers. Performance remarquable également des académies de Rennes, Nancy-Metz, Lille, qui dépassent de loin ce que les caractéristiques sociales de leur population permettait d'espérer. Contre-performance, au contraire, pour l'Alsace, l'Ile-de-France, le Languedoc-Roussillon où les taux observés sont inférieurs aux moyennes attendues.

Explication, pour la Direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) : "La politique régionale et l'attente des parents infléchissent fortement les stricts déterminismes sociaux." A la DEP, on explique le pourcentage élevé de bacheliers dans l'académie de Rennes par l'importance qu'attachent traditionnellement les Bretons à l'école, au savoir, aux diplômes. La situation inverse en Alsace -53% des jeunes parviennent au niveau du bac-découlerait, elle, d'un rapport différent à l'école et de possibilités d'insertion professionnelle sans doute moins qu'ailleurs liées aux diplômes, dans cette région marquée par la tradition allemande.
Etonnnant, également, le taux de chômage des jeunes n'est pas automatiquement proportionnel aux pourcentages de jeunes sortant sans qualification de l'école. La possibilité de trouver un emploi ne découle que très inégalement selon les régions du niveau d'études. A niveau égal, les jeunes Franciliens ou Alsaciens trouvent plus facilement du travail que les jeunes Poitevins ou Languedociens. Les traditions régionales déterminent en partie le lien entre le diplôme et l'insertion professionnelle. Peu qualifié, un jeune Alsacien a beaucoup plus de chances de trouver du travail que son camarade niçois ou auvergnat.
Autre surprise en forme de pavé dans la mare, la corrélation est faible entre les moyens financiers dont bénéficie l'éducation dans une région et ses résultats : l'exemple de la Bretagne devrait troubler tous ceux qui attribuent les difficultés du système éducatif au manque de moyens. Dans le peloton de queue pour la dépense par élève, l'académie de Rennes se classe deuxième sur vingt-six en pourcentage de reçus au bac. Ce qui ne signifie évidemment pas que l'argent ne joue aucun rôle. L'effort d'investissement accompli dans le Limousin, et surtout le nombre élevé de postes d'enseignants par rapport au nombre d'élèves, n'est sans doute pas pour rien dans les performances spectaculaires de cette petite région.



LA TAILLE DES CLASSES

La taille des classes s'est fortement réduite dans le premier degré au cours des vingt dernières années. Bien que les écoles maternelles soient deux fois plus nombreuses qu'il y a vingt ans, et que la demande ait explosé, le nombre moyen d'enfants par classe est passé de quarante en 1970 à vingt-huit à la rentrée 1991. Dans les écoles primaires, les classes diminuent en moyenne de 2,5 élèves. Les académies parisiennes, celles de Lille et de Lyon restent les plus chargées. Dans le second degré, les effectifs par classe sont quasiment stables en collège (vingt-cinq élèves en 1991, vingt-quatre en 1970). En revanche, ceux des lycées se sont alourdis avec vingt-neuf élèves en moyenne contre 27 en 1980. Bonne nouvelle, depuis deux ans, la tendance à l'augmentation des effectifs par classe en lycée s'est inversée.



L'ensemble des trente-six indicateurs dessine un nouveau visage du système éducatif. Ils constituent presque autant de pavés dans la mare des éternels nostalgiques de l'école d'hier, ceux qui continuent de déplorer la baisse du niveau, les effectifs écrasants...
Mais ils pouraient bien aussi faire réfléchir les détracteurs de l'école élitiste, reproduisant inéluctablement les inégalités sociales. "Le devenir des enfants d'ouvriers ou d'agriculteurs varie de l'Orne au Gers ou au Loiret, celui des enfants de cadres aussi", analyse la DEP. Il faudra nous habituer à penser un paysage éducatif moins inégalitaire mais plus complexe que celui d'hier, donnant sa chance à chacun.

P.J.

Vendredi

45.56.78.56 / 78.57

SALOME

Centre culturel du Pin Galant, Mérignac (33), le 5 février

L'un des opéras de Richard Strauss les plus représentés.

Orchestre et solistes du Grand Théâtre Wielki de Varsovie.

Direction Musicale : Andrzej Straszinsky

5 invitations (2 personnes) pour nos abonnés.

T.S.F.

Centre culturel Paul-Bailliart, Massy (91), le 6 février

Ils ont su remettre au goût du jour le swing de papa et s'offrent quelques versions loufoques de célèbres chansons d'amour. Ambiance kitsch, costumes zazous...

Mise en scène : Alain Sachs

6 invitations pour nos abonnés.





LA PAPESSE

Opérette-bouffe d'Alfred Jarry

Théâtre du Mantois, Le Normandie, Mantes-la-Jolie (78), les 5 et 6 février

La Papesse virile ? Ça reste à prouver. Le Saint-Siège percé du Saint-Père est là pour ça. Les porte-bulles s'envolent, les vierges folles et sages s'esclaffent. La Papesse, renverse, inverse, transgresse, démolit ! Tant mieux.

Mise en scène : Jean-Luc Borg.

A voir ABSOLUMENT...

5 invitations (2 personnes) pour chaque représentation.

Pour obtenir les places, (1) 45 56 78 56 / 78 57

Pour connaître les programmes

- **Théâtre du Mantois : ☎ (1) 30.33.02.26**
- **Centre culturel Paul-Bailliart : ☎ (1) 69.20.57.04**
- **Théâtre des Amandiers : ☎ (1) 46.14.70.00**
- **Théâtre Gyptis : ☎ 91.08.10.22**
- **Le Pin Galant : ☎ 56.97.82.82**

ON NE BADINE PAS AVEC L'AMOUR

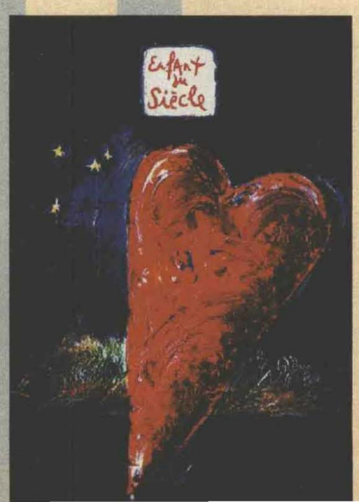
d'Alfred de Musset

Théâtre des Amandiers, Nanterre (92), du 1er février au 3 avril

Perdican, Camille et Rosette... entraînés du côté du mariage. Désenchantement pour les uns, enchantement pour les autres. Tel sera le lot des enfants de ce siècle... Avec Emmanuelle Béart

Mise en scène : Jean-Pierre Vincent

5 invitations (2 personnes) pour nos abonnés les 4 et 5 février.



L'ILLUSION COMIQUE

de Pierre Corneille

Théâtre du Gyptis, Marseille (13), du 2 au 6 février

Un vieux père, solitaire et égaré, recherche passionnément son fils qu'il a chassé il y a de longues années...

Mise en scène : Christophe Thiry

4 invitations (2 personnes) pour nos abonnés le 2 février.

Etre membre du club ? Rien de plus simple : il suffit de s'abonner, d'offrir des abonnements... Bref, de nous soutenir !

collection Jean-Lattes

Jean-Arthur Clotaire, baron de Petdechèvre, à son épouse restée sur ses terres

quand le grand Prospero rêve du Palais-Royal

...

Ma douce,

Deux spectres hantent le baronnet des Hautes Lices (d'aucuns l'appellent tout crûment BHL) : celui du maître ès philosophie Jean-Paul, et celui du duc André d'Aventure.
Il a rêvé de maître Jean-Paul à cause qu'il avait construit une œuvre d'essais philosophiques, de romans et de drames. Il écrivit donc lui-même quelques essais à la mode et quelques romans de rentrée littéraire. Il pense maintenant être quitte, car il vient de couronner ce bel œuvre d'un grand drame que joue sa maîtresse dans la grande tradition de la littérature et du théâtre. Ce travail achevé, notre nouveau Prospero aux mains propres, pris de nausée devant notre monde et voulant élever son être au-dessus du néant de son destin, décida de devenir un nouveau duc André.

En place de la tragique guerre des Espagne, il visa la non moins tragique guerre des Bosnie, et s'alla visiter les séquestrés de Sarajevo. Et voilà que notre baronnet dresse céans le drapeau des combats pour entrer en lice dans les Bosnie, châtier les Serbes, mettre les Croates au pas, délivrer les femmes, sauver les enfants, apaiser le Kosovo, faire entendre raison aux Albanais, calmer les Macédoniens, rassurer les Grecs, décourager les Russes, humilier les Américains, réveiller les Européens et convaincre les Belges. Quelle voie royale pour un homme plein d'espoir dans la condition humaine !



Demain, quand les guerres seront engagées, l'humanité sauvée et les élections passées, il rêve qu'il endossera le grand manteau de ministre du duc André dans les jardins du Palais-Royal.
Mais, ma douce, vous le savez, la vie n'est qu'une ombre qui passe, un pauvre histrion qui se pavane et s'échauffe une heure sur la scène et qu'on n'entend plus... une histoire contée par un idiot pleine de bruit et de fureur et qui ne veut rien dire. L'histoire n'est point faite pour les valets de comédie.
Ma douce, vous êtes ma guerre et ma paix, ma vie et mon théâtre, ma philosophie et mon roman.

p.c.c. Jean Guiloineau



VIRGIL TANASE

Et s'il n'en restait qu'un... ce serait à Cuba

Franchement, ce n'étaient pas "les secrets du pouvoir cubain" (annoncés sur la couverture) qui m'attiraient dans ce enième ouvrage sur Cuba, *"Fin de siècle à la Havane" (1),* que l'on doit à deux journalistes, Jean-François Fogel et Bertrand Rosenthal, dont c'est le premier livre. Tout ce que l'on peut dire aujourd'hui des réalités politiques, sociales, économiques du Cuba de Fidel Castro nous le savons déjà, et le détail des nouvelles "affaires" n'apprend rien de nouveau. J'étais, en échange, curieux du regard que deux journalistes français peuvent avoir sur un des vestiges du "camp des pays socialistes" après la chute du mur de Berlin et, à plus forte raison, après la disparition du communisme en Union Soviétique.
Jean-François Fogel et Bertrand Rosenthal commencent par mettre au parfum des derniers scandales cubains : trafic de drogue, nouvelle épuration dans l'armée ou trafic d'armes, notamment vers les sandinistes du Nicaragua dont la défaite électorale et le départ du pouvoir ont représenté un choc moral pour la révolution cubaine. Une preuve encore, s'il le fallait, que le socialisme peut être réversible, ce qui contredit de manière flagrante l'enseignement marxiste-léniniste. Puis, les auteurs dressent un tableau édifiant de la situation désastreuse de l'économie cubaine.

De toute évidence, la politique jusqu'au-boutiste du dirigeant cubain tient moins à une quelconque obstination grandiose qu'à un refus de se plier aux réalités vulgaires.

Il n'en faut pas plus pour conclure que le régime castriste est en voie de dissolution, en dépit d'une certaine fascination que la personnalité de Fidel Castro exerce encore : pour preuve, les auteurs de l'ouvrage eux-mêmes se demandent s'ils doivent le comparer à Prométhée, Faust, Hamlet, Don Quichotte ou Don Juan : "Le Commandant en chef, écrivent-ils, chute à la façon du héros d'un drame antique, accompagné par les chœurs qui célèbrent une fin dont l'esthétique tient à ce que rien n'est fait pour l'entraver." Une comparaison plus proche de la réalité serait celle avec les Ceaucescu, morts sans avoir perdu leur foi communiste. De toute évidence, la politique jusqu'au-boutiste du dirigeant cubain tient moins à une quelconque obstination grandiose qu'à un refus de se plier aux réalités vulgaires. Et la plus déchirante est de constater qu'il n'est pas possible de changer la nature des hommes : "La fin du camp socialiste, écrivent Jean-François Fogel et Bertrand Rosenthal, pose donc moins de questions sur le plan économique et social qu'elle n'oblige à comprendre le "très difficile et prolongé processus de naissance et de développement d'une nouvelle forme d'organisation de la subjectivité humaine". Toute la doctrine communiste s'appuyait, on ne le dit pas assez, sur l'apparition d'un "homme nouveau" dont la générosité aurait assuré une solidarité sociale totale. Cela ne devait pas faire problème, puisque la conscience se constituait dans le rapport avec "la base matérielle", soit, principalement, en rapport avec la propriété des moyens de production. La socialisation de ceux-ci devait faire apparaître celle-la. Hélas, ce ne fut pas la cas, et accepter la fin du communisme c'est moins constater l'inefficacité du système bureaucratique (la société occidentale ne l'est pas moins) que de se résigner à changer une idée de l'homme qui vient de loin (de la Renaissance ?), l'idée que, par nature, l'homme est bon et seulement dévoyé par une réalité sociale inique. Corriger celle-ci nous ferait retrouver celle-la.
Par delà le richissime bagage factuel, somme toute insignifiant, un ouvrage tel que celui de Jean-François Fogel et Bertrand Rosenthal communique une angoisse : en voulant être réalistes dans l'économie, nous voilà obligés d'admettre la réalité d'une nature qui n'a pas été généreuse avec l'humanité. Quelle Renaissance nous faut-il inventer pour nous faire croire que nous ne sommes pas uniquement des êtres qui trouvent leur accomplissement dans la consommation, dans une société qui nous offre, principalement, des réfrigérateurs et des loisirs devant notre poste de télé ?

(1) Seuil, 610 p., 149 F.

post-scriptum



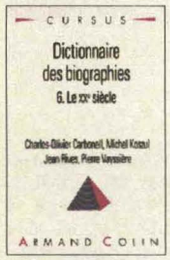
JACQUES PERRY
"Les Taches du léopard"



Roman volubile et en zigzags : Jacques Perry ne cesse d'être un curieux, ce que l'on sait depuis "Le Ravenala ou l'arbre du voyageur".
Ici, le voyage se fait dans le temps. "Les Taches du léopard" s'ouvre par l'impressionnant arbre généalogique du narrateur -de la Terreur à nos jours- ocellé de toutes les empreintes génétiques que deux siècles de combinaisons matrimoniales peuvent additionner : quelle galerie ! Notre héros s'y perd et s'y retrouve, clone à peu près exact d'un curieux trisaïeul : quel choc ! Beau roman.
Belfond, 254 p., 98 F.



"Dictionnaire des biographies"



La culture historique est bien lacunaire quant à la vie des personnalités qui ont compté dans la grande aventure de l'humanité. La biographie est un genre décrié en ce que, réducteur, il serait en quelque sorte l'arbre qui cache la forêt.
Pour être nécessairement fragmentaire, les biographies n'en constituent pas moins de bons instruments de recoupement. D'où l'intérêt de ces centaines de notices, de Xerxès à Pierre Boulez, en six volumes ("Antiquité", "Moyen Age", "France moderne", "Monde moderne", "XIXe siècle" et "XXe siècle") qui sont de bons et utiles outils de travail. Sont parus les tomes 1 et 6. Tome 3 au printemps.
Armand Colin, chaque volume de 85 à 95 F.

BENJAMIN STORA
"Histoire de la guerre d'Algérie"



Il n'existe pas de meilleur historien de l'Algérie contemporaine que Benjamin Stora, qui a publié de nombreux ouvrages sur l'Algérie, avant et après l'indépendance.
Ce volume concis et clair donne la synthèse des événements nombreux et rudes des années 1954 à 1962. Les faits, les idées et les traces qu'a laissées ce conflit qui a durablement transformé les sociétés française et algérienne. Une guerre qui a été un révélateur, avec laquelle le racisme colonial a commencé sa traversée de la Méditerranée.
Découverte-Repères, 130 p., 45 F.

CHRISTIAN LECHERVY
"La Birmanie à un tournant"



On ne recommence vraiment à regarder du côté de la Birmanie que depuis l'attribution du prix Nobel de la paix à Aung San Suu Kyi, en 1991. La junte au pouvoir -contre le résultat des législatives de 1990 où avaient été élus 80% de députés de l'opposition- se trouve complètement isolée et exclusivement occupée à mater brutalement les rébellions ethniques. Elle ne connaît qu'un mode d'exercice du pouvoir : la répression.
Christian Lechervy, dont les lecteurs de "Vendredi" apprécient la signature, décrit la situation et s'interroge sur l'avenir des institutions, de l'économie, des libertés et de la société birmanes.
Documentation française,
Problèmes politiques et sociaux 692, 62 p., 30 F.

MARIO LITWIN
"Le Film et sa musique"



Ce livre est celui d'une technique. Il intéressera les spécialistes de la musique de film à propos de la technique d'écriture, du choix de l'outil, du montage, etc. L'auteur, compositeur argentin, parle d'or : il a composé la musique de plus de 300 films et téléfilms.
Mais le cinéphile, amusé et intéressé lui aussi, découvrira, lui, quelques-unes des recettes : le choix des instruments selon le sentiment à exprimer, le découpage mélodique à partir de l'exemple des "Feuilles mortes", l'analyse d'une partition célèbre entre toutes : celles de "Lawrence d'Arabie", de Maurice Jarre.
Romillat, 194 p., 150 F.



ROSSINI
"Péchés de vieillesse"



Pour être né un 29 février et malgré le grand âge auquel il atteignit, Rossini ne fêta que dix-neuf de ses anniversaires. Ainsi, il fut toujours jeune et ces "Péchés de vieillesse", de la fin de sa vie, portent le plus mal possible leur nom, tant ils témoignent d'exubérance, d'invention et d'élan. Tous les compositeurs du XIXe siècle y ont largement puisé.
Au piano, Frédéric Chiu confirme maîtrise et sensibilité. Demain, on peut en être sûr, il sera un des très grands pianistes de sa génération. Le sommet est atteint avec la transcription (due à Franz Liszt) de l'ouverture de "Guillaume Tell". De toute beauté.
Harmonia Mundi, 907102, 67' 13", env. 125 F.

RACHMANINOV
"Les Vêpres"



A partir du début du XVIIIe siècle, la musique d'église russe fut de caractère italien puis germanique. Au tournant du XXe siècle, les compositeurs russes, Tchaïkovsky en tête, s'efforcèrent de lui restituer ses racines nationales. Les "Vêpres" en constituent l'expression la plus aboutie. Il était juste temps, puisque Rachmaninov les composa en 1915. Deux ans plus tard, la musique religieuse allait être bannie pour longtemps.
Une belle interprétation en est donnée par La Capella de Saint-Pétersbourg. Profondeur et volume des chœurs, grands solistes (des basses insondables), prise de son réussie.
Chant du Monde, 288050, 61' 51", env. 125 F.

AMOYA
"Cineta"



Derrière une pochette qui ne paye pas de mine se cache un disque enchâssé de petits bijoux de rythmes africains. Un de plus, vous exclamerez-vous peut-être ! Certes, après les Lema, Keita, Dibango ou Kidjo, l'Afrique fut jouée et appréciée à toutes les sauces. Pourtant, celui-ci ne doit pas échapper à votre attention.
Amoya est un groupe du Mozambique, créé en 1979. Voici son premier disque. Après des concerts aux quatre coins du monde : Pays-Bas, Guinée, France, Allemagne, Portugal, voici un enregistrement qui pourrait se résumer à son premier titre : "Dialogue amoureux". Ce qui ne se raconte pas. Chut ! Ecoutons.
Forlane, UCD 19074, 35'58", env. 130 F.

ALLAN HOLDSWORTH
"Wardenclyffe Tower"



Voici, sans doute, l'un des plus intéressants guitaristes britanniques, avec John Mc Laughlin et Jeff Beck. La musique d'Allan Holdsworth qui rappelle par moments, les instrumentaux de Genesis (période Steve Hackett) : "Wardenclyffe Tower", est faite d'ambiance froide, quasi clinique. Le dernier album du guitariste est à l'image de la Wardenclyffe Tower : aérienne et électrisante.
Bien loin des influences blues de Beck ou orientales de Mc Laughlin, elles séduisent par des compositions où les batteurs Vinnie Colaiuta et Chad Wackerman s'en donnent à cœur joie dans l'espace défriché par les solos tranchants d'une guitare-synthé. Un très bon disque qui fait (re)découvrir un guitariste injustement marginalisé et ignoré.
Cream/WMD, 702310, 43'18", env. 130 F.

CINEMA

Les deux rêves de l'Amérique

On s'en doutait, Emir Kusturica et Robert Redford ne font pas les mêmes rêves. "Arizona Dream", c'est l'Amérique vue par un Bosniaque. Après "Papa est en voyage d'affaires", Palme d'or à Cannes, après le magnifique "Temps des Gitans", également primé, on avait craint un moment qu'Emir Kusturica ne succombât aux propositions alléchantes d'outre-Atlantique. Nous voilà rassurés. C'est un film européen, produit par une Française, qu'il a réalisé. S'il s'est laissé tenter par la richesse des décors qu'offre l'Amérique, s'il a craqué pour Jerry Lewis, Faye Dunaway et Johnny Depp, son regard sur l'Arizona n'a rien de celui d'un Yankee. On retrouve son style et ses thèmes favoris quand il procède à une mise en pièces du rêve américain et lui préfère ses propres rêves, sa propre poésie : vivre au milieu des Esquimaux, devenir acteur, voler ou atteindre la Lune.

A l'opposé, "Et au milieu coule une rivière", c'est la glorification de l'Ouest américain par Robert Redford. Un hymne à la nature, à la famille et à la foi. Après les photos jaunies du début, évocation du passé légendaire des pionniers, nous ne quittons plus les paysages superbes du Montana, verdoyants et baignés de soleil. John, le père, pasteur presbytérien, enseigne à ses deux fils la pêche en tant qu'art de vivre. "Dans notre famille, nous ne faisions pas clairement la différence entre la religion et la pêche à la mouche", écrit Norman Maclean, l'auteur du court roman autobiographique à l'origine du film. Fresque certes un peu naïve, un peu puritaine, mais où Redford fait preuve, une fois de plus, d'une sensibilité, d'un sens de l'espace et d'un talent d'écriture incontestables.

C.P.



Faye Dunaway et Johnny Deep. ▶

PAGE CULTURE ETABLIE PAR
Jacques Garat (livres - classique)
avec Claude Polak (cinéma)
Frédéric Taddéi (jazz - variétés)

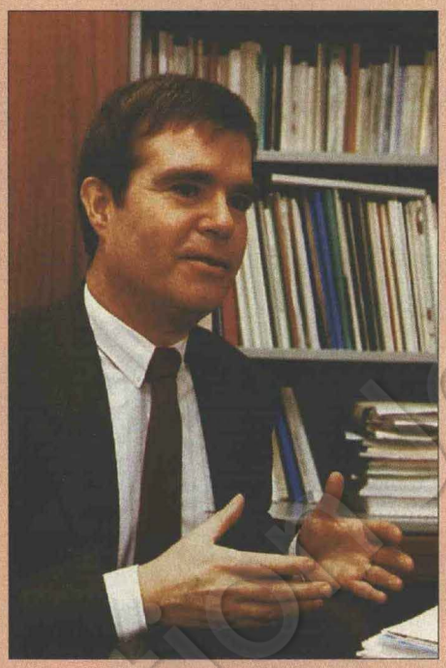
BERNARD PERRET

Notre système économique aboutit à exclure des millions de gens du monde du travail, donc de la société. Contre ce chômage, Bernard Perret, économiste au Plan (1), plaide pour le partage et l'invention de nouvelles formes de travail avec audace.

Le chômage ne sera pas résolu, selon vous, par une reprise éventuelle de la croissance. Qu'est-ce qui vous permet de l'affirmer ?
Le chômage a manifestement des composantes conjoncturelles et on peut s'attendre à ce que, dans les prochaines années, il connaisse des phases de baisse. Mais il a également des causes structurelles qui ne sont pas près de cesser. Beaucoup d'économistes, convaincus du caractère passager de la pénurie d'emplois, observent qu'il existe encore aujourd'hui des besoins non satisfaits : services collectifs, soins aux personnes âgées, gardes d'enfants... Mais beaucoup de ces nouveaux emplois ont vocation à être financés par la collectivité, donc par des prélèvements obligatoires. En matière de santé, par exemple, les besoins sont pratiquement illimités, mais qui va payer ? La crise de l'Etat-providence rend difficile l'accroissement des impôts ou cotisations qui permettraient de les financer. Seconde difficulté, pendant des décennies, l'évolution de l'emploi s'est faite dans des conditions particulièrement favorables. Massivement, elle a transformé des agriculteurs, des artisans, souvent défavorisés, en salariés dans les grandes industries, avec un statut social plus favorable, des garanties. Transformer un sidérurgiste en aide-soignant ou en serveur de bistrot est plus compliqué. Aujourd'hui, la transformation de l'emploi soulève des questions d'identité personnelle, car un emploi de service est souvent considéré comme moins digne qu'un travail "productif".

On accuse souvent le manque de qualification des chômeurs. S'ils étaient tous diplômés, trouveraient-ils du travail ?
Il faut arrêter de faire croire que les chômeurs sont des gens pas assez formés ou qui ne veulent pas travailler. La réalité est qu'il y a aujourd'hui pénurie d'emplois. Si les gens les plus diplômés ont plus de chances de trouver un emploi, c'est parce que, dans le contexte de pénurie, le diplôme est utilisé comme instrument de sélection. Cela ne signifie pas que si tous les gens étaient qualifiés, le chômage disparaîtrait. Certes, on manque d'ingénieurs, de techniciens dans certains secteurs, mais on est loin des trois millions d'emplois manquants !

La solution est-elle le partage du travail ? Lequel et comment ?
Il existe plusieurs formes possibles de partage : réduction de la durée hebdomadaire du travail, développement du temps partiel, préretraite progressive, année sabbatique. Elles concernent des populations différentes. Il faut certainement jouer sur toute une gamme de solutions diversifiées. Parler de partage du travail ou de partage de l'emploi n'est pas indifférent. Il faut être clair : il ne suffit pas de travailler moins pour surmonter miraculeusement toutes les difficultés. Un véritable partage nécessite également un partage du revenu, du statut social et des responsabilités.



Un véritable partage du travail nécessite également un partage du revenu, du statut social et des responsabilités.

Peut-on demander à des gens qui gagnent 6.000 ou 8000 F par mois d'accepter une baisse de salaire ?
Pas en ces termes. L'évolution passe par une programmation comme cela a été fait dans l'industrie allemande : la réduction de la durée hebdomadaire du travail y a été programmée sur plusieurs années en même temps qu'un ralentissement des augmentations salariales. Cela ne s'est pas traduit par une baisse du salaire. Dans certaines entreprises, comme Air Liberté ou la Société bordelaise de crédit, les salariés ont accepté des diminutions de salaire pour éviter les licenciements. Mettre en œuvre le partage du travail comme une solution de rechange aux licenciements est évidemment une façon particulièrement concrète de poser la question du partage de l'emploi. Il ne peut être imposé de manière autoritaire et centralisée. Il faut que les gens eux-mêmes soient convaincus que là est la bonne solution.

Le partage du travail ne peut pas reposer sur les seuls travailleurs menacés...
La logique actuelle de l'économie serait plutôt de développer le partage du chômage que celui du travail. La question du partage est posée aux plus vulnérables. Ainsi, l'emploi à temps partiel se développe massivement pour les emplois féminins peu qualifiés, et découle rarement d'un choix. Le partage de l'emploi ne peut être une composante du progrès social que s'il est mis en avant par les catégories favorisées qui ont le plus de possibilités pour partager. Je ne suis pas pessimiste. Les gens voient bien que leurs enfants, leurs collègues, seront un jour menacés par le chômage. Et la montée du chômage des cadres pourrait les faire bouger.
Il faut aussi imaginer de nouvelles activités porteuses d'identité sociale.

Lesquelles et qui paiera ?
En trouvant de nouvelles synergies entre l'engagement bénévole et le travail rémunéré, on réduit les coûts de financement. Les crèches parentales en sont un excellent exemple. Elles naissent d'une initiative purement privée, celle d'un groupe de parents, sont organisées sur une base totalement décentralisée. Elles bénéficient d'aides publiques mais reviennent moins cher à la collectivité que les crèches publiques actuelles, départementales ou municipales. Elles créent des emplois, contribuent à former leurs salariés. En outre, elles ont des retombées importantes en termes de liens entre les gens et de vie de quartier.

L'amélioration de la productivité est-elle forcément un progrès ?
Nous sommes actuellement piégés par un système de représentation de l'économie qui privilégie l'augmentation de la productivité. Ni la qualité de l'environnement, ni le temps de transport ne sont pris en compte dans l'évaluation du niveau de vie. Se préoccuper de la lutte contre le chômage et l'exclusion n'est pas simplement une question de philanthropie. Chacun d'entre nous subit ou subira, en termes d'insécurité, de délinquance, dans la qualité de sa vie, des conséquences directes de la dégradation du lien social.

Propos recueillis par Patricia Jaffray

(1) Auteur, avec Guy Roustang, de "L'Economie contre la société", qui paraîtra début février au Seuil.

Vendredi

Vendredi idées

"Vendredi" l'hebdo

Abonnement 1 an : 270 F

DOM-TOM / CE : 400 F
Autres pays : 600 F
Institutions : 500 F
Soutien : ☐ F

"Vendredi" l'hebdo + "Vendredi idées"

Abonnement 1 an : 350 F

DOM-TOM / CE : 500 F
Autres pays : 700 F
Institutions : 700 F
Soutien : ☐ F

RAISON DE + POUR S'ABONNER !

C'EST DECIDE, JE M'ABONNE !

A RENVOYER A : "VENDREDI", SERVICE LECTEURS, 10 RUE DE SOLFERINO, 75333 PARIS CEDEX 07, ACCOMPAGNE, EVENTUELLEMENT, DU MONTANT DES ABONNEMENTS. CHEQUE A L'ORDRE DE "VENDREDI". MERCI DE PENSER A JOINDRE VOTRE BANDE ADRESSE.

Nom ..... Prénom ..... Adresse .....

..... Code postal ..... Ville .....

☐ *Veuillez abonner de ma part ou*
☐ *Veuillez envoyer "Vendredi" gratuitement pendant quelques semaines*

Nom .....
Prénom .....
Adresse .....
.....
.....
Code postal .....
Ville .....

☐ *Veuillez abonner de ma part ou*
☐ *Veuillez envoyer "Vendredi" gratuitement pendant quelques semaines*

Nom .....
Prénom .....
Adresse .....
.....
.....
Code postal .....
Ville .....

☐ *Veuillez abonner de ma part ou*
☐ *Veuillez envoyer "Vendredi" gratuitement pendant quelques semaines*

Nom .....
Prénom .....
Adresse .....
.....
.....
Code postal .....
Ville .....

Collection Archives